

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, AVRIL 1892

N° 12

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Circulaire du Surintendant : *Fête des arbres*—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : De l'emploi de la crainte—Les lectures utiles—Leçon par intuition : *La violette*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul—TRIBUNE LIBRE : De la manière d'enseigner afin de rendre nos leçons profitables à nos élèves—LECTURE POUR TOUS : Philologie : Origine de l'expression *faire la barbe à quelqu'un*—Hygiène : *L'air pur dans l'école*, *Les exercices physiques*—Utilité de l'enseignement du dessin—La sole—Les plaques commémoratives—TABLE DES MATIÈRES.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 mars courant (1892), de détacher de la municipalité scolaire de "Cherbourg," comté de Rimouski, les lots depuis et y compris le No 49 jusqu'au lot No 60 inclusivement, du premier rang No 1 du canton de Cherbourg, et les annexer à la municipalité de "Dalibaire," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 19 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 mars courant (1892), de détacher la municipalité scolaire d'Yamachiche,

comté de Saint-Maurice, tout le territoire comprenant le village d'Yamachiche tel que délimité par la proclamation du 5 avril 1887, et les lots portant les numéros suivants aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse d'Yamachiche, savoir : les lots Nos 557 à 586, 701 à 857, et 977 à 1019 inclusivement, formant l'arrondissement No 1 de la dite municipalité scolaire : les lots Nos 1124 à 1170 inclusivement, formant la concession connue sous le nom de *petit village de la Rivière du Loup* ; les lots Nos 1044 à 1072 inclusivement, formant la concession dite de *Vide-Poche*, et les lots Nos 977 à 1005 inclusivement, formant celle de *des Petites Terres* et l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Municipalité scolaire du village d'Yamachiche"; la dite érection ne devant prendre effet qu'au premier juillet prochain (1892) et le reste de la dite municipalité de Yamachiche continue à former la municipalité de "la paroisse de Yamachiche," dans le comté de Saint-Maurice.—*Gazette officielle*, 19 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 mars courant (1892), de nommer M. Jean-Baptiste Pelletier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Louise, comté de l'Islet, pour remplir une vacance qui existe dans la dite municipalité.—*Gazette officielle*, 26 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en date du 23 mars courant (1892), de nommer M. H. T. Swell, commissaire d'écoles pour la municipalité de Hampden, comté de Compton, en remplacement de M. William Lucas.—*Gazette officielle*, 26 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Bolton-Ouest, dans le comté de Brome, ont laissé passer une année sans avoir d'écoles dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi, en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité de Bolton-Ouest soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec le 26 mars 1892.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 26 mars dernier (1892), de nommer MM. Patrick Moore, Antoine Morin, Baptiste Stemmeth, Philippe Paradis et Martin Daley, commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Philomène d'Egan, dans le comté d'Ottawa.—*Gazette officielle*, 2 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1892), de détacher de la municipalité de Saint-François, comté de Montmagny, les lots depuis et y compris le No 310 jusqu'à 356 inclusivement, du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-François, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).—*Gazette officielle* 2 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dissolution de la dissidence de "Standon," dans le comté de Dorchester

Ordre en conseil du 26 mars

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, d'ordonner qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Standon, dans le comté de Dorchester, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'il n'ont pas

mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Standon, dans le dit comté de Dorchester, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.—*Gazette officielle*, 2 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Désiré du Lac Noir," la nouvelle paroisse de ce nom, située dans le comté de Mégantic, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme telle municipalité.

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 2 avril dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plus à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1892), de détacher le lot vingt et un et les trois-quarts est du lot vingt-deux, dans le septième rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire dissidente de Saint-Etienne de Chelsea, même comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité scolaire de Hull, dans le même comté.—*Gazette officielle* 26 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Rivière au Doré," le canton Dufferin, comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.—*Gazette officielle* 2 avril courant.

Avis de demande d'érection de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, des sixième et septième rangs du canton de Grantham, et les ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Village de Saint-Germain de Grantham," à compter du premier juillet prochain.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

31 mars 1892.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 6 avril courant (1892), de nommer M. Jean-Baptiste Nadeau, syndic d'écoles pour la municipalité de Dudswell, comté de Wolfe, en remplacement de M. Joachim Brabant, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 9 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 avril courant (1892), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos 1319, 1320 et 1321, du plan cadastral de la paroisse de Saint-Hyacinthe, et les annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Barnabé, dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 9 avril courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 1er avril courant (1892), de détacher de la municipalité de Cloridorme, comté de Gaspé, les lots Nos 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76, tous situés dans le premier rang de Saint-Yvon, borné au fleuve Saint-Laurent et à la deuxième concession, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Yvon."

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 9 avril courant.

FÊTE DES ARBRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 20 avril 1892.

M. l'Administrateur du "Journal de l'Instruction publique."

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-incluse une circulaire relative à la *fête des arbres* que je fais adresser actuellement aux commissaires et aux syndics d'écoles, ainsi qu'aux Instituteurs et aux Institutrices de la Province. Si vous le jugez à propos, veuillez donc la publier dans votre journal, à titre de renseignement.

Il doit être bien entendu, cependant, qu'il ne devra être envoyé aucun compte au Département de l'Instruction publique ou au Gouvernement pour la publication de cette circulaire, dans le cas où vous croiriez convenable de l'insérer, en tout ou en partie, dans les colonnes de votre journal.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur

Votre très obéissant serviteur,
GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Circulaire aux commissaires et syndics d'écoles et aux instituteurs et institutrices, au sujet de la plantation des arbres

Québec, 16 avril 1892.

Messieurs,

Par proclamation de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le jour de la *plantation des arbres* a été fixé cette année au 3 mai prochain pour la division ouest de la Province, et au 20 du même mois pour la division est. *

A ce sujet je désire vous rappeler que le Conseil de l'Instruction publique, à une séance tenue le 2 février 1883, a

*La DIVISION OUEST de la province comprend les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iperville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères et Yamaska.

La DIVISION EST comprend les comtés de Beauce, Bell-chaîne, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lac Saint-Jean, Dorchester, Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Saint-Sauveur, Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

adopté une résolution par laquelle "il recommande à toutes les écoles et maisons d'éducation subventionnées par le gouvernement d'accorder un congé le jour qui sera fixé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur pour la plantation des arbres, ce congé devant être employé par les élèves à transporter des arbres forestiers ou fruitiers sur les terrains appartenant à ces écoles ou sur tout autre terrain qui sera jugé favorable."

C'est aussi le désir du gouvernement et du Conseil d'Agriculture que la population scolaire prenne une part active à ce mouvement, et que la jeunesse de notre pays comprenne bien toute la valeur et l'utilité de nos bois et les avantages que notre Province devra retirer de la plantation des arbres et de leur entretien, si cette culture se généralise comme elle le devrait.

Je vous invite donc, MM. les commissaires et synaics d'écoles, à faire tout en votre pouvoir pour que le jour fixé pour la plantation des arbres dans votre municipalité soit célébré avec autant d'éclat que possible. Vous proclamerez un congé général pour les écoles sous votre contrôle, qui devra être employé par les instituteurs ou institutrices et par leurs élèves à planter des arbres sur l'emplacement de leur école, ou à tout autre endroit convenable.

A quels résultats merveilleux n'arriverions-nous pas dans un temps relativement rapproché, si tous les ans, chaque élève de nos écoles plantait un arbre dont il serait intéressé dans la suite à prendre un soin particulier? Il est très désirable que cette louable coutume s'introduise partout et j'espère que vous l'encouragerez.

Dans une circulaire antérieure, je donnais quelques conseils aux instituteurs et institutrices que je crois à propos de répéter ici :

" Les instituteurs devront préparer leurs élèves à la célébration du jour indiqué pour la plantation des arbres en leur donnant quelques notions sur la valeur et la beauté des arbres. Ils devront s'appliquer à leur faire comprendre que, tout en embellissant les ter-

" rains qui environnent l'école ou leurs maisons et le bord des chemins, les arbres absorbent les émanations délétères qui s'exhalent du sol ou des habitations. Ils leur expliqueront l'influence que les arbres exercent sur le climat, le sol, l'atmosphère; comme ils contribuent, en régularisant le cours des ruisseaux et des rivières, à conserver l'approvisionnement de l'eau et à prévenir les inondations. Les élèves ainsi renseignés comprendront l'importance qu'il y a d'augmenter le nombre des arbres près des habitations; ils en planteront avec plaisir au jour fixé pour cette fin et protégeront ensuite toutes les plantations qui auront été faites en cette occasion."

" Les instituteurs devront faire un choix judicieux des arbres, arbrisseaux, etc., qui devront être plantés et veilleront à ce que ces plantations soient disposées de manière à rendre l'école aussi agréable à l'œil que la résidence particulière la mieux entretenue."

Je vous envoie, pour l'usage de votre bureau, un exemplaire du *Sylviculteur Canadien*.

Espérant que vous ferez votre possible pour répondre promptement à l'appel que je vous adresse par la présente circulaire, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Inst. publique

P. S.—MM. les Commissaires recevront plusieurs copies de cette circulaire qu'ils voudront bien faire distribuer immédiatement à leurs instituteurs ou institutrices par leur secrétaire-trésorier.

Pédagogie et Enseignement.

DE L'EMPLOI DE LA CRAINTE

La crainte est comme les remèdes violents, que l'on emploie dans les maladies extrêmes; ils altèrent le tempérament, et usent les organes. Une âme élevée par la crainte est toujours plus faible... Pour les châtimens, la peine doit être aussi

légère qu'il est possible, mais accompagnée de toutes les circonstances qui peuvent piquer l'enfant de honte et de remords. Par exemple, montrez-lui tout ce vous avez fait pour éviter cette extrémité ; paraissez-lui en être affligé. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier ; retranchez les marques d'amitié ordinaires jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation ; rendez ce châtement public ou secret, selon que vous jugerez qu'il serait plus utile à l'enfant, ou de lui causer une grande honte, ou de montrer qu'on la lui épargne ; réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que nous ne devez pas alors lui dire vous-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et à qui l'enfant, dans son émotion, puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous.

Chacun doit employer les règles générales selon ses besoins particuliers. Les hommes, et surtout les enfants, ne se ressemblent pas toujours à eux-mêmes ; ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain ; une conduite toujours uniforme ne peut être utile.

FÉNELON.—*De l'Éducation des Filles.*

LES LECTURES UTILES

Importance d'en faire naître de bonne heure le goût chez l'enfant et indication des moyens à employer par l'instituteur pour parvenir à ce résultat désirable.

a) Bien peu d'élèves, en quittant l'école primaire, emportent le goût de la lecture et de l'étude. Pour la plupart, une fois sortis, adieu les livres et pour longtemps. Du matin au soir, en contact avec des ouvriers absorbés dans leurs travaux, le jeune travailleur n'a plus guère en vue que le côté matériel de la vie. Toute sa perspective est de voir grossir, en même temps que son salaire, la petite pièce blanche qu'un père, justement parcimonieux, détache de la quinzaine pour les menus plaisirs. Généralement, dans les

classes laborieuses, la semaine s'écoule en véritables assauts d'efforts musculaires. Les jeux auxquels on se livre le dimanche sont une nouvelle série d'exercices pour le corps et les organes. Certes, abstraction faite des excès, si préjudiciables à la santé, le développement physique est rapide ; mais, faute d'exercices et d'aliments, les nobles facultés de l'âme tombent dans l'engourdissement. Heureux, si l'adolescent, après avoir franchi, dans de telles conditions, le seuil de la vie d'activité et de travail, se prend un jour à réfléchir et va frapper à l'école d'adultes. Quels que soient les effets déplorable de cette solution de continuité dans le développement intellectuel et moral, il sera encore possible de réparer partiellement le mal. Malheureusement, l'expérience nous montre trop souvent le grand nombre de ces jeunes gens insoucians, émancipés de toute autorité, sourds aux sages conseils. Il ne faut donc pas attendre que l'enfant ait définitivement abandonné l'école avant de lui inspirer le goût de la lecture et des agréables délassements de l'esprit. Que d'hommes sont plongés dans une profonde ignorance, victimes de tous les maux qu'elle entraîne à sa suite, pour n'avoir porté la dent que sur la brou de la noix ; ils ignorent, les malheureux, et ce n'est pas à la louange de leurs maîtres qu'il faut le dire, que sous cette enveloppe pleine d'amertume, est cachée une amande savoureuse pour l'âme et pour le corps.

L'instituteur qui, dès les premiers temps de l'entrée des enfants en classe, sait leur faire aimer les récits instructifs, puis les lectures utiles, fait entrer dans sa sphère d'action éducative un moyen fécond en résultats pour étendre et fortifier leurs facultés inte.lectuelles et morales, cultiver leur jeune pensée, former leur langage, les initier à la rédaction, etc. Les lectures bien dirigées et bien faites donnent aux élèves sous une forme attrayante, la clef d'une foule d'expressions, de tours de phrase et de connaissances se rapportant à toutes les branches d'étude. Questionnez le bambin qui, de retour à la maison, prend plaisir à lire quelques pages d'un livre instructif ; on serait émerveillé de la quantité de choses importantes qu'il a fixées dans son esprit et

surtout du puissant appel qu'il fait à sa mémoire, à son imagination et à son entendement pour en faire part. Si l'on est attentif à ce récit, il éprouvera un plaisir incomparable, et il ne résistera pas longtemps au désir de faire une nouvelle provision de choses curieuses pour les communiquer à de nouveaux auditeurs bienveillants. Les résultats de ses utiles efforts se manifesteront bientôt en classe d'une manière pratique, notamment dans les exercices de langage, d'invention, de style, d'analyses littéraires, etc. — Si cette attraction vers les livres devait se borner au temps du séjour de l'enfant en classe, on en priserait sans doute moins haut les avantages ; mais pas plus que le corps, l'esprit ne rompt du jour au lendemain avec une habitude. Dans la plupart des cas, on verra les jeunes lecteurs se prêter des livres, en rechercher, en acheter même avec le fruit de leurs économies, mettre à contribution les bibliothèques où ils auront accès et continuer efficacement l'œuvre de leur culture intellectuelle et morale. Qu'il est beau de voir l'ouvrier, dans ses moments de loisir, trouver les plus douces jouissances à puiser à l'interminable source des notions et des connaissances diversifiées à l'infini, accumulées pendant des siècles, dans des millions de volumes, par les patientes recherches, les investigations et l'expérience de l'esprit humain ! Plaisir noble et délicieux que celui de s'entretenir avec les plus grands hommes que l'humanité ait produits ! Est-il une scène plus douce dans le tableau de la vie de famille que celle qui nous représente l'artisan, sa femme et ses enfants, pendant une longue soirée d'hiver, faisant cercle autour du foyer et avidement attentifs à la lecture de quelque histoire, de quelque fait touchant qui charme l'esprit et remue le cœur ? Que de jeunes gens la lecture a détournés de la fréquentation des cabarets et des mauvaises compagnies ! Que de courages elle a enflammés, de dévouements et de vocations elle a fait naître ! Bien profonde doit être sur la jeunesse l'impression produite par le récit de tant de sublimes exemples de générosité, d'efforts persévérants, de luttes héroïques ! Enfin, si l'heure des tribulations ou des infirmités vient à sonner, à qui

l'homme souffrant demandera-t-il un baume consolateur ? N'est-ce pas sur les rayons de sa bibliothèque qu'il trouvera ses amis les plus fidèles : ceux qui ont des distractions pour tous les ennuis, des calmants pour toutes les douleurs ?

b) Mais arrivons à l'indication des moyens propres à faire naître chez nos élèves le goût des lectures utiles. L'enfant est essentiellement curieux. Il éprouve impérieusement le besoin de connaître. Son ardeur juvénile brille dans toute sa physionomie quand on répond aux questions qu'il aime tant à faire aux grandes personnes. Animons donc ce froid et insipide alphabet. Donnons-lui bien vite un corps, faisons-lui revêtir des pensées. Chaque son, chaque forme, chaque lettre doit éveiller un souvenir et piquer la curiosité. Dans les jeunes intelligences, l'idée de lecture doit se confondre de bonne heure avec celle de récits charmants, d'exercices pleins d'attraits. Peu de jours suffisent pour apprendre les voyelles. Grâce à cette connaissance, l'étude de chaque consonne sera suivie de plusieurs combinaisons formant des petits mots autour desquels rouleront des entretiens que le maître saura accompagner de charmes. L'intérêt grandira au fur et à mesure du développement des exercices. La lecture marchant de pair avec l'écriture et l'orthographe, les devoirs d'application conjureront le désœuvrement et l'ennui. Le soir, rentré en famille, l'élève qui a conservé sur l'ardoise des traces de son devoir de classe, le reconstituera et en fera la lecture à ses parents. A côté de pères d'une coupable indifférence, il n'en manque pas qui encouragent les progrès de leurs enfants et qui voient avec bonheur s'éveiller en eux le goût de l'étude.

Cependant, le jeune élève fait son entrée au second degré ; il aborde la lecture courante. Que le maître explique préalablement les expressions incomprises des élèves, qu'il écrive ou fasse écrire à la planche les mots contenus dans le texte, offrant des difficultés sérieuses, c'est nécessaire ; mais que d'abord il débute en lisant lui-même le morceau de lecture ; puis, reprenant chaque phrase, qu'il en explique le fond et la forme : à notre avis, cette lecture et cette explication antici-

pées enlèvent tout son attrait à l'exercice. La curiosité des enfants sera bien autrement excitée, si après les explications préliminaires indispensables, on les invite à ouvrir leur livre et à déchiffrer eux-mêmes le texte qu'ils devront lire à haute voix. Ils s'ingénieront pour arracher une à une chaque syllabe, à cette analyse succédera la reconstitution des propositions et des phrases. Dans ce dernier exercice, la signification des mots, l'un faisant comprendre l'autre, viendra en aide à l'élève. Alors seulement commencera l'exercice sous la direction du maître, la décomposition des phrases en mots, des mots en syllabes, si les élèves sont peu avancés ; puis l'explication du fond, de la forme, de quelques expressions et des observations au point de vue du ton et de la prononciation. Tel est le plaisir que l'élève éprouve à prendre lui-même connaissance d'un fait ou d'une chose intéressante, que bien souvent on constatera qu'il a étudié chez lui la leçon du lendemain et même les suivantes. Cette disposition heureuse constitue précisément le goût naissant de la lecture. Le temps est proche où vous verrez le bambin faire main basse sur les livres ou publications qui seront à sa portée, cherchant dans celle-ci une illustration, dans celui-là un conte amusant, dans un autre quelques particularités relatives aux animaux qui lui sont familiers, ou aux oiseaux, ou aux fauves, etc. Désir de s'instruire bien digne d'encouragements ! Que donc assez souvent l'institutrice entretienne ses élèves de leurs lectures privées, qu'il procure à chacun la satisfaction de rapporter à ses condisciples ce qu'il a lu ; qu'il les guide dans le choix des ouvrages, leur donne la clef des matières, favorise l'échange et l'achat de bons livres.

Au troisième degré, commencent les analyses littéraires d'un genre très simple, en vue d'amener les élèves à saisir le fond du sujet, l'enchaînement des idées, la valeur et la propriété des termes, les beautés les plus saillantes du style. Il faut émouvoir l'enfant, descendre dans son cœur, en faire vibrer les fibres les plus sensibles, élever les sentiments à la hauteur des pensées. Grâce à de sérieux exercices et à cette heureuse concordance

entre l'intelligence, le sentiment et les organes, les élèves posséderont bientôt le secret de la lecture à haute voix. Or, rien ne sollicite plus à la lecture que l'art de bien lire, surtout si cette aptitude s'acquiert parallèlement avec celle de rendre compte de ce qu'on a lu. Ces comptes rendus ne sont pas, dès le début, la moindre des difficultés pour le maître et les élèves : pour le premier, difficulté de trouver du temps dans la distribution de son travail ; pour les seconds, difficulté de s'exprimer et de condenser les idées. Remarquons d'abord qu'au troisième degré, pas n'est besoin de multiplier en classe les exercices de lecture. Ne serait-ce pas là précisément le moyen d'en faire naître le dégoût chez les élèves ? Deux leçons par semaine suffisent. Dès lors, chaque leçon pourra facilement être suivie d'une application orale et écrite, application consistant, suivant l'aptitude des élèves et les ressources du morceau, en un compte rendu substantiel, ou un résumé succinct, ou une imitation, ou une transmutation de poésie en prose, ou une analyse littéraire, très simple, etc. Ces diverses applications exigent, dans le commencement, que le maître prête un puissant concours aux élèves. Au fur et à mesure qu'ils vaincront mieux les difficultés, on exigera d'eux un plus grand travail personnel. Leurs efforts seront couronnés de succès du moment où ils pourront, par analogie, et à l'aide seulement de quelques indications de l'instituteur, appliquer à des chapitres ou des passages des ouvrages qu'ils liront à domicile, les procédés qu'ils suivent en classe. Enfin, on ne peut que prodiguer des encouragements aux élèves qui, en possession d'un ou de plusieurs petits calepins, y transcrivent des annotations relatives à la signification et à l'orthographe de certains mots, des expressions figurées, des alliances de mots, des pensées heureuses, etc. Nous ne pouvons terminer ce travail sans signaler un réel danger quant au choix des ouvrages destinés à être lus à domicile. Le nourrisson qui prend ses biberons sur la pelouse porte à la bouche toutes les herbes que sa main saisit, qu'elles soient inoffensives ou nuisibles ; pas plus sages ne seraient les jeunes lec-

teurs s'ils n'étaient prémunis contre les lectures frivoles plus propres à égarer et à exalter l'imagination qu'à former le jugement, les publications empoisonnées qui insinuent dans le cœur de la jeunesse des principes subversifs et y éveillent le germe de passions prématurées. Il est vivement à désirer que l'instituteur, autant que possible, ne perde pas ses élèves trop tôt de vue, après qu'ils ont quitté définitivement sa classe. Outre l'école d'adultes, la lecture constituerait précisément un point de contact, si l'on dotait chaque école d'une bibliothèque pour les jeunes gens. Les livres destinés à être distribués en prix feront également l'objet d'un choix judicieux de la part de l'instituteur. Dans les livres de l'espèce, l'élégance de la couverture n'est que trop souvent l'indice de l'indigence du fond de l'ouvrage.

N. BEAULIEU.

LEÇON PAR INTUITION

LA VIOLETTE

ENTRÉE EN MATIÈRE. — L'instituteur tient en main une plante complète, c'est-à-dire munie de sa racine, de ses feuilles et de sa fleur.

Mes amis, nous allons parler d'une fleur que vous connaissez tous, et que vous aimez beaucoup : c'est la *violette*.

QUESTIONS. — Où ses feuilles prennent-elles naissance ? — Quelle est la forme de ses feuilles ? — C'est ce qu'on exprime par le mot *cordiforme*.

Que signifie le mot *cordiforme* ? — Dites ce que vous savez des feuilles de la violette ? — Montrez le support de la fleur proprement dite ?

Ce support se nomme *pédoncule* (hampe).

Qu'est-ce que le *pédoncule* ? — Où prend-il naissance ?

C'est — ce qu'on exprime par le mot *radical*.

Que signifie le mot *radical* ? — Dites ce que vous savez du support de la fleur ? — La fleur est-elle composée d'une seule

partie ? Quelle est la couleur de celle que nous trouvons d'abord à l'extrémité du *pédoncule* ?

Cette partie se nomme *calice*.

A quoi sert-il ? Qu'est-ce donc que le *calice* ? Est-il d'une seule pièce ? — Combien y en a-t-il ? — Dites ce que vous savez du *calice* de la *violette* ? — Après le *calice* que trouvez-vous ?

Réponse probable : la fleur.

Point du tout. La fleur c'est l'ensemble ; cette partie se nomme la *corolle*. — Quelle est la couleur de la *corolle* ? — Comprenez-vous pourquoi cette fleur est appelée *violette* ? — La *corolle* est-elle d'une seule pièce ?

Chaque partie se nomme *pétale*.

Qu'est-ce qu'un *pétale* ? — Combien la *corolle* de la *violette* en a-t-elle ? — Sont-ils égaux ?

Remarquez la forme inférieure du plus grand.

Cette espèce de petit crochet se nomme *éperon*.

Qu'est-ce que l'*éperon* ? — Répétez tout ce que nous avons dit de la *corolle* et de ses *pétales*. — Que voyons-nous maintenant ?

Ces cinq filets se nomme *étamines*. — Répétez ce mot ?

Deux d'entre elles contiennent la substance qui donne à la fleur son odeur si parfumée. — Que voyez-vous au fond de la *corolle*.

Cette petite boule se nomme l'*ovaire*. L'*ovaire* renferme la graine.

Qu'est-ce donc que l'*ovaire* ? — Que renferme-t-il ? — De quoi est-il surmonté ? — Cette petite pointe se nomme le *style*.

Remarquez la partie qui termine le *style*...

On la nomme le *stygmate*.

Répétez les trois derniers noms que nous venons d'apprendre et montrez les parties ainsi dénommées.

L'*ovaire*, le *style* et le *stygmate* forment le *pistil*. Quelle place occupe-t-il dans la plante ?

Où trouve-t-on la *violette* ? — Est-il fort nécessaire qu'on en soit très rapproché pour sentir l'odeur ?

Parce qu'elle a un délicieux parfum, et qu'elle se cache pour ainsi dire à nos

yeux, on en fait l'emblème du mérite modeste.

Je dois aussi vous dire que ces fleurs sont *béchiques*, c'est-à-dire qu'elles sont employées contre la toux.

Les racines sont *émétiques*, c'est-à-dire qu'elles sont employées comme vomitif.

Les mots nouveaux ont été écrits à la planche noire au fur et à mesure qu'ils se sont présentés dans l'entretien.

SOMMAIRE. — La violette

Pourquoi est-elle recherchée. — D'où tire-t-elle ce nom ? — Naissance et forme de ses feuilles. — Support de la fleur. — Composition de la fleur. — Calice, corolle, étamines, pistil, forme de. — Propriétés médicinales de la violette. — Où on la trouve. — Emblème.

J. SCHWAIGER.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I

Les années, les mois et les jours sont réglés d'après le cours invariable que Dieu a prescrit aux astres qui nous éclairent. — Revêtez le végétal d'une enveloppe convenable, bientôt la vie se manifestera. — Dans les temps d'ignorance, les comètes étaient regardées comme des apparitions surnaturelles en dehors du cours ordinaire des phénomènes célestes, et par conséquent comme présages de très grands malheurs. — Le ciel nous offre un théâtre de merveilles, un spectacle ravissant. — Quand nous voyons un effet arriver tous les jours, nous en concluons une nécessité naturelle. — Les passions, filles de l'amour-propre, naissent dans la société. — Le soleil avec toutes les planètes qui l'accompagnent, avec cette foule de comètes qui, de temps à autre, viennent lui rendre hommage, n'est qu'une très petite partie de l'univers. — Une bonne mère de famille coudra toujours mieux qu'elle ne dansera. — Que nous serions à plaindre s'il fallait que nous lussions tous les vers qu'on publie ! — La chaleur du soleil agit sans interrup-

tion sur les différents corps de la terre, et en détache continuellement des particules subtiles. — La terre qui nous porte tire de son sein tout ce qu'il faut pour notre nourriture ; tout en sort, tout y entre, tout y renaît chaque année ; elle ne s'use jamais. — Les fleuves sont des cours d'eau douce grossis ou formés par la réunion de plusieurs rivières, et qui se rendent directement à la mer. — L'engelure est quelquefois accompagnée de crevasses. — Il ne faut pas enfouir les talents que Dieu nous a donnés. — La sagesse n'a point honte de paraître enjouée quand il le faut. — L'obligation de s'entraimer est égale pour tous les hommes. — Le mensonge et la duplicité entrent difficilement dans un cœur qui n'a rien à craindre ni à espérer des hommes.

II

Dieu sait punir ceux que les hommes ne peuvent appeler en jugement. — Les personnes sujettes à des distractions s'écartent souvent de leur chemin, de leur but, sans s'en apercevoir. — L'homme abandonné à une existence toute brutale demeure longtemps écervelé ou sans jugement, sans raisonnement exact. — Les traites et les billets qui ne sont pas acquittés, mais indéfiniment renouvelés à l'échéance, ne représentent aucune propriété ; ce sont des capitaux fictifs. — Il s'est toujours trouvé une foule de gens disposés à croire tous les contes bleus qu'on leur a faits. — Il y a trois sortes d'ignorance : ne rien savoir, savoir mal ce qu'on sait, et savoir autre chose que ce qu'on doit savoir. — Tous les diamants du monde ne valent pas la tranquillité de la conscience. — La bonne ménagère fait un magasin de fruits pour l'hiver. — Les images de la poésie bibliquesont gravées en lettres majuscules sur la face sillonnée du Liban. — On fait avec le duvet du cygne de beaux manchons, et des fourrures aussi délicates que chaudes. — Ne souffrez aucune malpropreté sur vous, sur vos vêtements, ni dans votre demeure. — Les manières sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal. — Ceux qui sont échappés du naufrage disent un

éternel adieu à la mer.—L'autruche, qui, par son extérieur, soutient des rapports si marqués avec le quadrupède, s'en rapproche encore plus à l'intérieur. Son squelette offre une multitude d'analogies avec celui de ce dernier, et les parties molles en présentent de plus nombreuses et de plus frappantes encore ; de sorte qu'on peut dire que l'autruche est mi-partie oiseau et quadrupède.—Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés ; ils sont plus hardis, plus féroces : toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat.

III

Par la science, l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait enfermé : citoyen de toutes les républiques, habitant de tous les empires, le monde entier est sa patrie.—L'homme est le seul animal à qui l'on puisse attribuer un langage proprement dit ; et c'est surtout en cela qu'il garde une supériorité manifeste sur le reste des êtres animés.—Les Chinois sont le peuple dont les annales remontent le plus haut, et dont les anciennes habitudes se rapprochent le plus des mœurs patriarcales.—Toutes les choses de la terre sont bonnes, considérées en elles-mêmes ; et, s'il arrive qu'elles deviennent nuisibles, c'est qu'on en abuse, ou qu'on ne les emploie pas à l'usage auquel la Providence les destine.—La multitude et la diversité des végétaux sont prodigieuses : mais tous n'ont pas été créés pour l'usage de l'homme. Quelques plantes sont destinées au bêtes ; d'autres nous fournissent des ornements et des parures ; d'autres flattent le goût et l'odorat ; un bon nombre sont d'un grand usage dans les maladies qui attaquent les hommes et les animaux.—Quand les mœurs ont été outragées, tout bon citoyen doit s'ériger en accusateur public.—Le loup a un appétit si véhément pour la chair, qu'il passe pour le plus glouton des animaux.—La corruption dans les mœurs d'un peuple est un signe certain de décadence.—Le véritable moyen de bien

jouir d'un bonheur, c'est de l'associer à un autre bonheur.—Nous passons notre vie à nous mal juger les uns les autres, parce que nous nous obstinons à nous ériger en juges, sans avoir jamais sous les yeux les pièces du procès.—La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître.

IV

DE LA LOUANGE

Qu'est-ce que la plupart des louanges dans le style du monde ? des mensonges obligeants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, et qui ne vient ni de la raison, ni du cœur ; souvent des contre-vérités déguisées, et couvertes du voile de l'honnêteté ; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien ; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux font un commerce, et dont leur vanité se repaît : impostures autorisées ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt.

On nous dit de nous ce que nous devrions être ; et non pas ce que nous sommes ; et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piège qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose, et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait des portraits de nos personnes dans lesquels tout nous plaît, et nous ne doutons pas qu'ils ne soient au naturel. On nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre. On loue jusqu'à nos vices et nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compter pour des vertus.

(BOURDALOUE.)

V

LA PATIENCE

Toute injure, toute violence à laquelle vous opposez la patience, manque son but ; elle s'é mousse et se brise comme le trait lancé contre une pierre, qui souvent le repousse sur la main imprudente d'où

il est parti. L'intention de votre ennemi fut de vous faire du mal ; si vous n'en ressentez pas, ce n'est pas vous, c'est lui seul qui l'éprouve. La patience est un dépôt assuré dans le sein de Dieu. Vous êtes offensé ? confiez-lui votre intérêt, il vous vengera ; dépouillé ? chargez-le de la restitution ; affligé ? prenez-le pour médecin ; mourant ? il vous garantit la résurrection. L'heureux privilège pour la patience que d'avoir Dieu pour débiteur ! Et certes avec raison ; c'est lui qui en protège les saintes résolutions, lui qui anime tous ses sacrifices. La patience fortifie la foi, règle la paix, soutient la charité, cimente l'humilité, dispose à la pénitence, maintient l'esprit, arrête l'intempérance de la langue, modère la main, asservit les tentations, repousse les scandales. Elle console dans la pauvreté, dirige dans l'usage des richesses. Elle n'accable point celui qui est faible et n'épuise point celui qui est fort. Délices de l'âme fidèle, elle invite par ses attraits celui qui ne l'est pas ; elle concilie au serviteur la bierreillance de son maître, au maître celle de Dieu. Elle est l'ornement de la femme, l'épreuve de l'homme, le charme du premier âge, le mérite de l'adolescence, le plus beau titre dans le déclin de la vie. On l'aime à tous les âges et dans toutes les circonstances.

(TERTULLIEN.)

PHRASES A CORRIGER

1. Autour du monarque sont les compagnons de ses royales infortunes ; autour de lui se rassemblent ceux des anciens habiants, qui, fidèles à l'espérance, ou retenu par le charme indéfinissable attaché aux régions qui nous ont vu naître, bravèrent tous les dangers, se dévouèrent à toutes les angoisses, pour veiller jusqu'au dernier instant sur les restes sacrés de la patrie.

2. Près du Couvent s'élève l'hôtellerie où sont disposés un certain nombre de chambres meublées avec une simplicité qui n'exclue pas le confort, et où est pratiquée la plus large hospitalité chrétienne.

3. Il y a longtemps que la philosophie travaille à réformer ce qu'elle appelle les préjugés religieux : il est temps de lui rendre un service semblable, et que l'on s'occupe de réformer à leur tour les préjugés philosophiques.

4. Dans une des îles de ce groupe (îles Gilbert), quatre-vingt indigènes ont péri et on attend avec anxiété des nouvelles des autres îles, où les pertes de vies ont dû être nombreuses.

5. Le même rapport (rapport officiel de Sainte-Anne de Beaupré) dit que quatre-vingt-dix ex-votos ont été offerts au sanctuaire de la grande thaumaturge en souvenir de faveurs reçues durant l'année.

L'ardeur de la lutte n'exclue pas les formes de la politesse, marque distinctive de la civilisation.

7. C'était hier (9 mars) l'anniversaire de naissance du tsar. A cette occasion, il y a eu, en outre des réjouissances ordinaires, le lancement d'un vaisseau de guerre, jaugeant 8,000 tonneaux.

La pudeur est atteinte. Il y a là une première déflorescence de cette vertu que l'on a justement appelé la plus belle parure de la jeunesse.

9. L'asile est née d'une pensée charitable qui s'imposait en quelque sorte à la fondatrice de l'Institution.

10. Avec de tels faits et cent autres non moins éclatants pour exciter et soutenir leur foi, l'on conçoit aisément avec quelle sincérité des milliers de pèlerins, méprisant la soi-disante logique du froid rationalisme, chantent leurs cantiques en l'honneur de leur sainte Patronne.

11. La débâcle, en face de la ville, a commencé ce matin. La glace s'est rompu et le chemin qui conduit à St-Lambert a été complètement brisé.

CORRECTIONS

1. ou *retenus* par le charme indéfinissable attaché aux régions qui nous ont *vus* naître;

2. Près du couvent, s'élève l'hôtellerie, où sont disposées un certain nombre de chambres meublées avec une simplicité qui n'exclut pas le confort,.....

3. il est temps qu'on lui rende un service semblable,.....

4. quatre-vingts indigènes....

5. que quatre-vingt-dix ex-voto ont été offerts.....

6. L'ardeur de la lutte n'exclut pas les formes.....

7. il y a eu, outre les (retrancher en) réjouissances ordinaires, le lancement d'un vaisseau de guerre jaugeant 8,000 tonneaux.

8. que l'on a justement appelée..

9. L'asile est né d'une pensée charitable, qui s'imposait en quelque sorte à la fondatrice de l'institution.

10. Avec de tels faits, et cent autres non moins éclatants,..... la soi-disant logique... de leur sainte patronne.

11. La glace s'est rompue....

EXERCICES DE CALCUL

I. Partagez la somme de 4,760 fr. 65 c. entre 3 personnes : A, B, C.—A doit avoir $\frac{1}{2}$ de la somme,—B et C partageront ce qui restera ; quelle sera la part de chacune d'elles ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : A 2,380 fr. 32 $\frac{1}{2}$ c., B et C 1,190 fr. 16 $\frac{1}{2}$ c. chacun.

Solution :

$$A \text{ recevra} = \frac{4760.65}{2} = 2380 \text{ fr. } 32\frac{1}{2}c.$$

$$B \text{ et } C \text{ recevront chacun } \frac{2380.32\frac{1}{2}}{2} = 1190 \text{ fr. } 16\frac{1}{2}c.$$

II. Partagez 451 fr. 50c. entre deux personnes : la première aura les $\frac{3}{8}$ de la somme, la deuxième aura le reste. On demande quelle sera la part de chacune d'elles ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 169 fr. 31 $\frac{1}{4}$, part de la 1re personne ; 282 fr. 18 $\frac{3}{4}$, celle de la 2eme.

Solution :

$$\begin{aligned} \text{La part de la 1re personne} &= \frac{451.50 \times 3}{8} \\ &= \frac{1354.80}{8} = 169 \text{ fr. } 31\frac{1}{4}. \end{aligned}$$

$$\text{La part de la 2ème personne} = 451.50 - 169.31\frac{1}{4} = 282 \text{ fr. } 18\frac{3}{4}.$$

III. Partagez la somme de 8690 fr.60c. entre 4 personnes : la 1ere aura $\frac{1}{4}$,—la 2e aura $\frac{1}{3}$ de ce qui restera,—la 3e et la 4e auront ce que les deux autres laisseront ; —quelle sera la part de chaque personne ? (*Journal d'Education de Bordeaux*)

Réponse : 2172 fr. 65, part de chaque personne.

Solution :

$$\text{La première aura } \frac{8690.60}{4} = \text{fr. } 2172.65$$

La deuxième aura

$$\frac{8690.60 - 2172.65}{3} = \frac{6517.95}{3} = \text{fr. } 2172.65$$

La 3e et la 4e auront chacune

$$\frac{6517.95 - 2172.65}{2} = \frac{4345.30}{2} = \text{fr. } 2172.65.$$

IV. Partagez 4199 fr. 60c. entre 4 personnes, de la manière suivante: la 1ère aura les $\frac{1}{6}$,—la 2e les $\frac{1}{3}$ du 6e restant,—la 3e les $\frac{1}{3}$ de ce que la 2e personne laissera,—la 4e aura le dernier reste. (*Journal d'Education de Bordeaux*)

Réponse : 1re fr. 3499.66 $\frac{2}{3}$, 2e fr. 524.95, 3e fr. 109.36 $\frac{1}{4}$, 4e fr. 65.6 $\frac{1}{2}$.

Solution :

La 1re personne aura

$$\frac{4199.60 \times 5}{6} = \frac{20998.00}{6} = \text{fr. } 3499.66\frac{2}{3}.$$

La 2e personne aura

$$\begin{aligned} \frac{(4199.60 - 3499.66\frac{2}{3}) \times 3}{4} &= \frac{699.93\frac{1}{3} \times 3}{4} \\ &= \frac{2099.80}{4} = \text{fr. } 524.95. \end{aligned}$$

La 3e personne aura

$$(699.93\frac{1}{2} - 524.95) \times 5 = \frac{174.98\frac{1}{2} \times 5}{8} =$$

$$\frac{874.91\frac{3}{4}}{8} = \text{fr. } 109.36\frac{1}{4}$$

La 4e personne aura
r. 174.98½ - fr. 109.36¼ = fr. 65.61⅞.

V. On veut partager \$1000 entre trois personnes de façon que chaque fois que l'on donnera \$3 à la première, la seconde recevra \$5, et la troisième \$8 : combien chacune doit-elle recevoir ?

Réponse : \$187.50 la 1re, \$312.50 la 2de \$500 la 3e.

Solution :

L nombre de fois que se fera le partage = $\frac{1000}{3+5+8} = \frac{1000}{16} = 62.50$.

Letre personne recevra \$3 × 62.50 = \$187.0.

La de personne recevra \$5 × 62.50 = \$312.5.

La 3e personne recevra \$8 × 62.50 = \$500.

VI. Un marchand a acheté 6 doz. de balais et il a payés \$19.34 ; il les a revendu 40 centins pièce : quel profit a-t-il réalisé ? (*French's Elementary Arithmetic.*)

Réponse : \$9.46.

Soution :

6 doz. de balais = 72 balais.

72 balai à \$0.40 = \$0.40 × 72 = \$28.80.

Le profi réalisé = \$28.80 - \$19.34 = \$9.46.

VII. Un couturière gagne \$⅝ par jour, et paye \$2½ de pension par semaine : combien d'argent lui restera-t-il au bout de 13 semaines ? (*French's Elementary Arithmetic.*)

Réponse \$16.25.

Solution :

Elle gagner pendant 13 semaines (78 jours) $\$ \frac{5}{8} \times 78 = \frac{390}{8} = \48.75 .

Elle dépensera dans le même temps $\$2\frac{1}{2} \times 13 = 32.50$
Il lui restera \$48.75 - \$32.50... = \$16.25

VIII. J'ai une pièce de nankin qui a 41 aunes ¼. Je fais faire 7 pantalons qui exigent chacun 2 aunes ⅜. Combien restera-t-il d'aunes à la pièce ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 24 aunes ¼.

Solution :

Les pantalons exigent $2\frac{3}{8} \times 7 = 16$ aunes ⅝.

Il restera de la pièce $41\frac{1}{4} - 16\frac{5}{8} = 41\frac{2}{4} - 16\frac{5}{8} = 24$ aunes ¼.

IX. Un homme gagnant \$2¼ par jour reçoit \$12½ à la fin de la semaine : pendant combien de jours a-t-il travaillé ? (*French's Elementary Arithmetic.*)

Réponse : 5 jours ½.

Solution :

$$\frac{12\frac{1}{2}}{2\frac{1}{4}} = \frac{25}{1} = \frac{63 \times 4}{5 \times 9} = \frac{7 \times 4}{5} = \frac{28}{5} = 5\frac{3}{5} \text{ jours}$$

X. J'ai ⅝ d'étoffe pour faire 4 bonnets, combien en emploierai-je pour 5 bonnets ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 1½.

Solution :

$$\text{J'emploierai } \frac{\frac{5}{8} \times 5}{4} = \frac{25}{4} = \frac{25}{2 \times 2} = 1\frac{1}{2}$$

XI. J'ai ¼ d'étoffe pour faire 3 bonnets, combien en emploierai-je pour 2 bonnets ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : ⅔.

Solution :

$$\text{J'emploierai : } \frac{\frac{1}{4} \times 2}{3} = \frac{2}{3} = \frac{6}{9} = \frac{1}{3}$$

XII. S'il faut ⅝ d'étoffe pour 2 bonnets, combien en faudra-t-il pour 11 bonnets ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 4 ⅞.

Solution :

1 bonnet exige $\frac{5}{6 \times 2} = \frac{5}{12}$ d'étoffe.

11 bonnets exigeront : $\frac{5 \times 11}{12} = \frac{55}{12} = 4 \frac{7}{12}$.

XIII. 25 ouvriers ont fait 32 mètres d'ouvrage ; combien 17 ouvriers en auraient-ils fait ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 21m. 76c.

Solution :

17 ouvriers auraient fait $\frac{32 \times 17}{25} = \frac{544}{25} = 21$ mètres 76 centimètres.

XIV. 38 mètres de drap ont coûté 428 francs ; on demande le prix de 52 mètres du même drap. (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : fr. 585.68

Solution :

52 m. ont coûté $\frac{428 \times 52}{38} = \frac{214 \times 52}{19} = \frac{11128}{19} =$ fr. 585.68.

XV. 26 ouvriers ont mis 28 jours pour faire un certain ouvrage ; combien 34 ouvriers auraient-ils mis de jours pour faire le même ouvrage ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 21 jours $\frac{7}{17}$.

Solution :

34 ouvriers auraient mis $\frac{26 \times 28}{34} = \frac{13 \times 28}{17} = \frac{364}{17} = 21$ jours $\frac{7}{17}$.

XVI. Si 8 hommes peuvent faucher 40 acres de foin en 7 jours, combien d'acres 24 hommes faucheront-ils en 28 jours ? (*The Tutor's Assistant.*)

Réponse : 480.

Solution :

$\frac{24 \times 28 \times 40}{8 \times 7} = 3 \times 4 \times 40 = 480$ acres

XVII. Si \$400 rapportent \$24 d'intérêt en 12 mois, combien rapporteront \$300 en 9 mois ?

Réponse : \$13.50.

Solution :

$\frac{300 \times 9 \times 24}{400 \times 12} = \frac{3 \times 9 \times 2}{4} = \frac{3 \times 9}{2} = \frac{27}{2} =$ \$13.50.

XVIII. Quel est le poids net de 16 sacs de poivre contenant chacun 85lbs 4 oz., si la tare est de 3 lbs 5 oz. par ac ? (*The Tutor's Assistant.*)

Réponse : 1311 lbs.

Solution :

Les 16 sacs pèsent brut $(85.4) \times 16 = 1364$ lbs.

La tare $= (3.5) \times 16 = 53$ lbs.

Le poids net $= 1364 - 53 = 1311$ lbs.

TRIBUNE LIBRE

DE LA MANIÈRE D'ENSEIGNER AFIN
DE RENDRE NOS LEÇONS RO-
FITABLES A NOS ÉLÈVE

M. le Président, Messieurs,

Tel est, je crois, le sujet de discussion proposé à cette conférence à sa dernière séance, sujet de la plus haute importance et qui mérite d'attirer la plus sérieuse attention de ceux qui se vuent à l'enseignement de la jeunesse.

Deux considérations s'imposent de prime abord à nos réflexions. 1o Nous devons nous efforcer de donner à l'enfant confié à nos soins l'amour du travail, par notre conduite à son égard, et lui faire comprendre la nécessité absolue qu'il y a pour lui de travailler s'il veut réussir dans la vie. 2o Eviter avec soin de le décourager, de le rebuter par des leçons et des devoirs trop longs ou'il

lui serait impossible d'apprendre ou d'écrire d'une manière intelligente et convenable.

C'est une maxime aussi vraie que bien connue que nous ne faisons bien que ce que nous faisons avec plaisir, avec amour. Elle est surtout applicable à l'enfance, à la jeunesse, qui est encore incapable d'assez de réflexion pour travailler, parce qu'il y a pour elle obligation de travailler. L'amour de l'étude ne peut donc lui venir que si elle y trouve du plaisir, une certaine satisfaction. Pour obtenir ce résultat, le maître doit s'efforcer d'avoir avec ses élèves les meilleurs rapports ; un abord plutôt souriant que sévère, se rappelant sans cesse que rien ne dilate plus le cœur de l'enfance que la bonté, la douceur et l'urbanité. L'enfant qui sent qu'avec son professeur, il a un père qui ne demande qu'à lui faire du bien, à lui faciliter la route presque toujours ardue de l'étude, fera des prodiges, ne fût-ce que pour ne pas lui déplaire.

Au contraire, un air triste et sévère, des paroles dures et sarcastiques contractent leur cœur, les met dans une gêne continue, les empêche de demander les explications nécessaires à l'intelligence de leurs leçons ; et, ce qui est pire encore dans l'ordre moral, les force à se dissimuler, à ne pas se montrer tels qu'ils sont, ôtant ainsi au maître le moyen de les corriger de leurs défauts et de leur apprendre à se former à la pratique des vertus chrétiennes et sociales.

Cette manière d'agir avec les enfants et même les jeunes gens des classes plus avancées n'exclut pas la fermeté indispensable à la discipline, mais elle tempère et adoucit l'âpreté du règlement qui sans cela paraîtrait un frein gênant et détesté, au lieu d'être une sauvegarde indispensable au bon fonctionnement d'une école.

Je disais tout à l'heure, Messieurs, que la question à discuter est de la plus haute importance. Oui, elle l'est non seulement pour l'instituteur, mais j'oserais dire pour la société toute entière ; car, après tout, c'est par les mains de l'instituteur primaire que passe la masse de la population, la force d'un pays, et si ces masses

ont été mal instruites, mal dirigées, mal éclairées ; si leur éducation morale, physique et intellectuelle a été manquée, il s'ensuivra que tout le corps social s'en ressentira. Il faut donc que notre enseignement soit raisonné, intelligent, basé d'abord sur le roc immuable de la vérité, de la religion, et ensuite sur celui du bon sens. Il faut que la nourriture morale et intellectuelle que nous distribuons aux enfants qui nous sont confiés leur soit distribuée de manière à leur être profitable plus tard, serve à former leur cœur, à développer leur intelligence comme la nourriture matérielle développe leur corps et leurs forces physiques. Si dans l'ordre naturel on ne donne pas à l'enfant la nourriture adaptée à son âge, à sa constitution ; si on le bourre, passez-moi l'expression, d'aliments que son estomac ne peut supporter, on l'expose à des désordres physiques pouvant amener de graves complications et le conduire bien souvent à une mort prématurée. Ce qui est juste et vrai dans l'ordre purement matériel, l'est aussi et à plus forte raison dans l'ordre moral et intellectuel. D'où il suit qu'il faut éviter de donner le dégoût de l'étude à l'enfant en lui imposant des devoirs trop longs ou en lui faisant apprendre des choses *inutiles* parce que ce serait l'exposer à prendre ses livres en horreur, le rebuter et le forcer d'abandonner l'étude, c'est-à-dire, le condamner à la mort intellectuelle.

Maintenant, Messieurs, que faut-il faire me demanderez-vous, pour éviter ce funeste résultat ? Il ne faut donner à nos élèves que ce qu'ils peuvent faire facilement ; dans nos explications, être clair, précis, allant toujours du simple au composé, du connu à l'inconnu, faire pratiquer avant de définir. En un mot, leur ménager la nourriture intellectuelle qu'en juste proportion de ce qu'ils peuvent en digérer sans trop se fatiguer le corps et l'esprit ; ne jamais leur donner à faire ce qu'ils ne comprennent pas, autrement ils se découragent et n'étudient plus.

Le but des études primaires n'est pas de faire des savants, des lettrés. Elles tendent seulement à l'utile, au nécessaire. Si par notre enseignement nous réussissons à inspirer à nos élèves l'amour du

travail, le désir de s'instruire, d'acquérir de nouvelles connaissances, même après avoir quitté les bancs de l'école, s'ils en ont le temps et les moyens, nous aurons fait un grand pas dans la voie du progrès et nous aurons bien mérité de la jeunesse et de la patrie.

Le maître dans sa classe est un guide pour conduire les pas chancelants de ses élèves dans la route du bien et l'acquisition des connaissances utiles ; il est là pour aplanir les difficultés, écarter les obstacles qui pourraient les rebuter. C'est un père, un ami et non pas un tyran cruel et inflexible qui leur crie à tout bout de champ : Apprenez cela ou je vous punis. L'ère de la verge est passée, c'est maintenant le règne de la persuasion, il ne faut pas l'oublier. Moins on punit le corps, plus les sentiments s'ennoblissent et le cœur se forme. Voilà, selon moi, ce qui regarde plus particulièrement le maître lui-même, ce qu'il doit s'efforcer de pratiquer pour faire aimer la classe et l'étude. Voyons maintenant, en quelques mots, les difficultés contre lesquelles il a à lutter pour s'acquitter de sa mission avec succès.

I

Trois grands obstacles se rencontrent sur sa route : *l'encombrement des programmes, les longues heures de classe et les longs devoirs.* Contre les deux premiers, il ne peut rien, le contrôle lui en échappe ; il faut qu'il les subisse malgré lui, qu'il soit persuadé qu'ils paralysent ses efforts et nuisent considérablement aux progrès des élèves. Quant au troisième, nous verrons tout à l'heure quelle doit être sa ligne de conduite à ce sujet. Je ne vous apprendrais rien de nouveau, Messieurs, en vous disant que l'influence de l'Instituteur est nulle ou presque nulle en dehors de sa classe, l'expérience de tous les jours le prouve.

Tout le monde se plaint de l'encombrement des programmes. Une fois par an au moins on voit dans les journaux de fort bons articles contre le surmenage intellectuel et physique auquel on soumet l'enfant dans les établissements d'éducation ; on admet qu'il est plus nuisible que

profitable. Puis tout reste dans le même état ; et tous ces articles écrits dans un but charitable ont le sort qu'auront sans doute les idées que j'ai l'honneur d'émettre devant cette conférence. Pourquoi ? parce que pour obtenir une réforme, il faudrait une lutte acharnée contre l'esprit de système, contre la routine, et personne ne se sent assez fort, ni assez courageux pour entreprendre cette campagne humanitaire en faveur de l'enfance.

D'un autre côté, ceux dont l'expérience active dans l'enseignement pourrait être utile ne sont point consultés que je sache, n'ont pas voix au conseil où s'élaborent les programmes d'études. Est-ce que le corps des instituteurs n'est pas le seul qui ne soit pas consulté quand il s'agit de choses qui le concernent ? Que cette conférence passe une résolution à ce sujet et vous verrez quel cas on en fera. Au reste l'instituteur doit être avant tout un être passif auquel il n'est permis de rien dire ; c'est à peine si on lui reconnaît le droit d'avoir une opinion à lui. Dans tous les cas, il ne lui est guère permis de l'exprimer trop haut.

Pourtant, Messieurs, le corps enseignant contient dans son sein des hommes d'une capacité reconnue ; des hommes qui ont blanchi dans l'enseignement ; des hommes qui, par leurs connaissances, leur haute intelligence, leur solide jugement aussi bien que par leur longue expérience ne dépareraient pas le fauteuil de conseiller et pourraient rendre d'immenses services à la cause de l'éducation. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il s'écoulera beaucoup d'eau dans le St-Laurent avant qu'une réforme ait lieu dans ce sens. En attendant, les choses vont leur train et tous les ans on voit ajouter aux programmes quelques branches nouvelles.

Dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité, où des machines puissantes produisent vite et en abondance, on voudrait que l'acquisition des connaissances humaines marchât de pair avec elles et que les sciences s'appriussent à la verge ! on voudrait, dis-je, que dans quelques courtes années, l'enfant de nos écoles primaires parcourût toute l'échelle des connaissances humaines. Ce mal est

par excellence le mal de notre siècle. Cette fièvre de vivre vite, de tout savoir, de toucher, de goûter à tout, de voir tout à la vapeur ce désir effréné de toutes les jouissances s'introduit même dans le sanctuaire de l'école, parcequ'on voudrait que l'enfant en sût autant aujourd'hui à treize ans, qu'autrefois un jeune homme à vingt ans. Si j'appartenais à une certaine école qui, quoi qu'on en dise et malgré quelques écarts, à pour-tant du bon, je dirais : C'est là un mal révolutionnaire.

Cependant, on ne peut le nier, la conséquence directe et inévitable de cette manie de vouloir initier l'enfant à tout, c'est que au lieu de tout apprendre il n'apprendra rien solidement ; et que souvent, découragé, rebuté par la somme de travail qu'on demande de lui, il quitte l'école plus tôt qu'il ne l'aurait fait si on ne lui avait demandé qu'un travail raisonnable. Il est bon de remarquer, Messieurs que ce qui est possible pour quelques-uns est impossible pour d'autres, votre expérience est là pour le corroborer. Pour certains élèves de talents, l'encombrement des matières n'est pas un obstacle ; ils saisissent tout à première vue ; ils ont en quelque sorte l'intuition des choses, pour eux l'étude n'est qu'un jeu, une espèce de récréation. Mais il n'en est pas de même pour la généralité (et c'est pour ceux-ci principalement que nous travaillons) qui n'apprend que lentement, avec beaucoup de difficulté et qu'à la suite de grands efforts. Il est donc souverainement ridicule, je dirai même cruel et nuisible à leurs plus chers intérêts, de les soumettre au même régime, de les obliger de passer tous par la même filière, de les exposer à négliger ce qui leur est indispensable pour effleurer à la hâte des matières dont il n'auront que faire plus tard. C'est pourtant ce qu'exigent les programmes officiels, ce que nous sommes tenus de faire. Vous enseignerez, dit-on, telles matières dans tel espace de temps, comme on dirait : telle machine peut produire tant dans tel temps : on pourrait ajouter qu'ils les sachent ou non.

Franchement, Messieurs, combien d'élèves, par exemple, quittent l'école avec

une connaissance suffisante de la langue maternelle, de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie de leur pays ? Le nombre en est très restreint. C'est pourtant là la base de toute solide instruction, et quand un jeune homme sait cela, il peut aller de l'avant, apprendre du nouveau, se perfectionner soit par lui-même, soit par des cours spéciaux, s'il en a le temps. Mais s'il les a négligés, ou plutôt, si on les lui a fait négliger pour lui enseigner des choses qui devraient être facultatives, s'il n'en a qu'une connaissance insuffisante et superficielle, il s'en ressentira toute sa vie.

Ce mal, Messieurs, de l'encombrement des programmes officiels, n'est pas le monopole de notre pays ; il se fait sentir ailleurs. Depuis longtemps déjà des évêques illustres en France et ailleurs, l'ont signalé, ont jeté le cri d'alarme. De savants médecins ont aussi élevé la voix en faveur de l'enfance. Ceux-là, au nom de la morale outragée, de l'intelligence torturée ; ceux-ci, au nom de la science et du dépérissement de la race, conséquence inéluctable d'un travail au-dessus des forces physiques et intellectuelles de l'enfance.

Mais leur voix autorisée ne semble pas avoir encore été écoutée, et le mal va en augmentant et continue ses ravages. Bientôt on aura tant de choses à enseigner à un enfant pendant les 7 ou 8 ans qu'il fréquente l'école, qu'on sera obligé d'empiéter sur les heures de la nuit pour se conformer aux exigences des programmes, pour gaver la génération qui passe. Encore une fois qui réagira contre ce mal ?

II

L'encombrement des matières conduit naturellement aux longues heures de classe, deuxième obstacle contre lequel l'instituteur a à lutter. Ici, Messieurs, je serai court.

Le bon Dieu, par pitié pour la faiblesse humaine, a interposé un voile impénétrable entre le présent et l'avenir . . . il est bon aussi que le pauvre petit malheureux qu'on fait asseoir pour la première fois sur les bancs de l'école ne

sache pas trop d'avance ce qu'on exigera de lui, parce qu'il en serait effrayé et n'aurait pas le courage de travailler.

Les longues heures de travail intellectuel incessant sont encore plus funestes peut-être que le gavage. On a dit bien souvent que pour étudier avec fruit, il faut un esprit sain dans un corps sain. Rien de plus juste, de plus vrai. Mais il ne faut pas prendre les moyens d'arriver justement aux résultats contraires en exigeant un travail d'une longueur excessive. Le corps humain n'est pas une machine qu'on peut taxer à merci, et personne n'ignore que le travail intellectuel est beaucoup plus fatigant, beaucoup plus énervant que le travail manuel. On s'est ému du travail des enfants dans les manufactures; on a fait des lois pour les protéger, et cela avec raison. On a fait valoir que l'air qu'on y respire est délétère et nuit sensiblement au développement physique. Mais qui a jamais songé que dans nos écoles sont entassés, 40, 50, 60, voire même 100 enfants qui pendant six ou sept heures de la journée respirent, dans une chambre hermétiquement fermée surtout en hiver, un air délétère tout saturé d'acide carbonique? Qui a jamais songé à former une société protectrice des enfants des écoles? Cela est bon pour les animaux, les chiens et les chats, mais les enfants des écoles, allons donc! Vraiment à voir le sans-gêne avec lequel on traite ces petits êtres, ces tendres fleurs qu'on devrait entourer de tant de soins, on dirait qu'on ne les considère pas comme devant faire plus tard partie de la société civile. Et pourtant, à quoi serviront les quelques bribes des connaissances humaines qu'on leur inculque, s'ils ne peuvent les acquérir qu'au détriment de leur santé, s'ils sortent des écoles avec une santé délabrée, un énervement physique prématuré? De plus, pour avoir un esprit sain, disposé au travail, il ne faut pas l'écraser en lui demandant plus qu'il ne peut faire raisonnablement. Pour avoir un corps sain, frais et dispos au travail, il ne faut pas lui imposer une tâche au-dessus de ses forces, lui demander un travail fatigant et et sans relâche de neuf heures par jour, car on détruit toute son énergie, la lassitude s'en empare et il ne fait plus rien de bien.

tude s'en empare et il ne fait plus rien de bien.

La loi, si je ne me trompe, exige cinq heures et demie de classe; mais en pratique, dans les villes surtout où les enfants ont le plus besoin de grand air, voyons ce que nous leur demandons tous les jours pendant dix mois de l'année. D'abord, l'enfant doit se rendre en classe pour huit heures et y demeurer, sauf le temps d'aller dîner, jusqu'à cinq heures du soir. Est-ce logique? Pendant ce long espace de temps, il faut qu'il réponde de ses leçons à deux, trois, souvent quatre professeurs chacun désireux de remplir aussi exactement que possible la partie du programme qui lui est assignée. S'il n'a pu apprendre toutes ses leçons, pour lui en faciliter le moyen, on le flanque à la retenue pendant une demi-heure; heureux encore s'il n'a pas un bon pensum par-dessus le marché.

Maintenant, pensez-vous, que l'élève rendu chez lui va avoir quelques heures pour se délasser, se reposer le corps et l'esprit; prendre ces exercices au grand air qui lui sont aussi nécessaires pour son développement physique que la nourriture l'est pour soutenir sa vie? Pas du tout. Si c'est un élève désireux de suivre ses classes, de ne pas être puni surtout, il a encore pour trois ou quatre heures au moins d'un travail opiniâtre à la maison, tant pour finir ses devoirs écrits, qui se montent souvent à 8, 9 et 11 pages de cahiers, et étudier ses leçons. Sortant de la classe à 5 hrs., il n'arrive chez lui qu'à 5½ hrs., six heures souvent quand il demeure loin. Disons qu'il est sept heures quand le souper est achevé et qu'il ait pour trois heures de travail, cela le mène à dix heures. Où prendra-t-il le temps de se récréer, de se délasser des fatigues de la journée? A ce compte-là, la machine humaine ne met pas grand temps à se détraquer, les facultés mentales s'émoussent, l'intelligence s'atrophie, le corps s'énerve et il n'a plus aucune force pour le bien, l'élève n'étudie plus que par routine: il n'apprend plus rien. Il fait ses devoirs à la hâte; il n'a pas le temps de réfléchir, de se rendre compte de ce qu'il fait, en un mot il ne travaille plus que machinalement.

Tous les ans, vers la mi-année, nous pouvons constater que les élèves ne travaillent presque plus ; ils sont nonchalants, indifférents à tout. D'où cela vient-il ? ils étaient si bien disposés au commencement de l'année, pleins d'ardeur et de feu. C'est la réaction qui a lieu ; l'arc après avoir été trop bandé se détend : il n'a plus aucune force. Conséquence inévitable d'un surmenage excessif et qu'il faudrait éviter à tout prix.

L'Honorable Surintendant des écoles d'Ontario disait dans ma classe, l'autre jour, en parlant des longues heures : " Were we to try that in Ontario, there would be a rebellion."

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Si nous ne pouvons rien contre l'encombrement des programmes ; si nous ne pouvons rien non plus contre les longues heures, au moins tâchons de faciliter le travail aux élèves en ne leur donnant que ce qu'ils peuvent faire, mesurant autant que possible le travail sur la capacité moyenne de la classe plutôt que sur celle des plus avancés. Faciliter le travail des élèves en leur expliquant la leçon d'avance ; ne leur donner que des devoirs courts, mais tenir à ce qu'ils soient bien faits, bien compris. Ayant ainsi plus de temps à leur disposition, ils pourront chercher leurs mots, se rendre compte de l'idée, saisir le sens d'une phrase, de la tournure qu'il convient de donner à telle ou telle expression, etc. Enfin leur donner le temps de réfléchir pour qu'ils sortent du domaine aride des mots, pour entrer dans celui des idées. En agissant ainsi nous réussirons peut-être à neutraliser les perniciosus effets de l'encombrement des matières et des longues heures de travail. Je finis, Messieurs, par un point d'interrogation : j'ai montré le mal sans exagération, il me semble, qui maintenant indiquera le véritable remède ?

A. CHATIGNY.

LECTURE POUR TOUS.

PHILOGIE

Origine de l'expression FAIRE LA BARBE A QUELQU'UN

L'explication de ce proverbe ne se trouve pas dans *faire la barbe à quelqu'un* au sens actuel de lui enlever avec un rasoir les poils poussés depuis plus ou moins de jours sur la figure ; elle se tire du sens symbolique qui, jusqu'au XIIe siècle, a été constamment attaché à la barbe portée dans toute sa longueur.

Dans les anciennes lois de l'Allemagne, au dire de Pasquier, il était défendu, sous des peines excessivement sévères, de tondre un homme libre ou de lui raser la barbe contre sa volonté. Chez les Francs, c'était une espèce d'infamie que d'avoir la barbe tout à fait coupée, et la plus terrible peine que Dagobert pût infliger à Sadragrésil, duc d'Aquitaine, après l'avoir fait fustiger, ce fut de lui faire raser le menton. Il existait une indissoluble union entre le diadème et la barbe, et l'on sait que la première formalité pour opérer la déchéance des rois consistait à leur raser la tête et le visage.

Au commencement du roman intitulé *la Chevalerie Ogier de Danemarque*, on voit venir à la cour de Charlemagne, qui qui se tenait alors à Saint-Omer, quatre messagers qui avaient été envoyés vers Godefroy, père d'Ogier, pour recouvrer le tribut qu'il devait à l'empereur, et auxquels le dit Godefroy avait fait couper et les cheveux et la barbe :

Corones orent, s'ot cascuns rès la barbe
Et les grenons, le menton e la face ;
El pallais montent, si défublent lor capes,
Li rois les voit, tos li tainst le visage,
Contre aus se liève fièrement les araigne :
" Baron, dist-il, qui vous fist cest outrage ?
Cil dient : " Sire Gaufrois de Danemarque,
Li maus quers où vus nos envoiastes :
Il ne vos doit fuere ne hommage."

A ces mots, Charlemagne, plein de courroux, jure par Dieu et le " baron " St-Jacques que les otages de Godefroy,

et par conséquent son fils, seront tous pendus par représailles.

C'était donc une grave offense, en ce temps-là, que de *faire la barbe à quelqu'un* ou plutôt de la lui faire faire ; d'où les significations de l'emporter sur quelqu'un, lui donner des marques de mépris, le braver, le surpasser en esprit et en talent, que cette expression a successivement prises, et qui nous sont parvenues pour la plupart.

(*Courrier de Vaugelas*, vol. V, p. 76.)

HYGIÈNE

L'air pur dans l'école.—Les exercices physiques

I

Commençons par cet axiome : " L'anémie et la phthisie sont le triste lot de ce qui manque d'air pur et de soleil." L'air est le premier besoin de notre économie. L'acte respiratoire a pour but de faire pénétrer dans nos veines—les veines charrieuses du sang, donc charriant la vie—une certaine quantité d'oxygène de l'air. Cet oxygène, qui est la quintessence de l'air, et le suc alimentaire, est la quintessence de la nourriture, se rencontrent dans le sang en circulation à travers nos organes, et de leur concours résulte le phénomène de la nutrition, c'est-à-dire la réparation et le renouvellement de nos tissus. Il est donc aussi nécessaire de choisir l'air que l'on respire que l'aliment que l'on mange.

L'air pur ensoleillé est vivifiant. Pas de vie sans cela. Il importe donc d'éviter dans nos écoles les salles étroites, basses, mal aérées, mal éclairées, mal ventilées.

Il arrive trop souvent que, soit par ignorance soit par négligence de la part de nos éducateurs, la santé des enfants s'altère d'une façon irréparable pendant les années scolaires. La principale cause est une atmosphère viciée par l'acide carbonique et les matières exhalées des poumons d'un grand nombre d'enfants

réunis dans une salle mal disposée et mal ventilée (1).

Ces lois de l'hygiène sont négligées dans la plupart de nos écoles, même de nos grandes institutions. On oublie que l'air est nécessaire à l'entretien de la vie, et que l'activité de l'intelligence dépend absolument du bon état de son enveloppe matérielle. Il y a obligation pour tout éducateur, de se bien renseigner sur les lois de l'hygiène privée et de l'hygiène scolaire.

L'enseignement de l'hygiène privée s'impose dans l'éducation de la jeunesse au même degré que l'importance de sa santé, sans laquelle l'homme, quelque instruit qu'il soit, compte pour bien peu comme valeur sociale. Un certain nombre de nos maisons d'éducation ont compris l'utilité de cet enseignement en inscrivant l'hygiène à leur programme d'instruction. Puisse la contagion de l'exemple prendre des proportions plus considérables ; la virilité et la grandeur de la nation en profiteront davantage (2).

II

Les écoles de villes et de campagnes sont placées dans des conditions bien différentes par rapport aux exercices physiques des enfants. Les enfants des campagnes sont en général plus forts ; l'air plus pur qu'il respirent, le mouvement plus grand qu'ils se donnent, le développement plus libre, plus naturel, auquel ils sont soumis, tout cela exerce une heureuse influence sur la santé. Aussi pour ces enfants, le séjour à l'école présente moins d'inconvénients.

Dans les écoles de ville, l'éducation physique doit attirer plus vivement l'attention. La vie des enfants dans les villes est bien différente de celle des enfants de la campagne. C'est pourquoi, dans les écoles de ville, la gymnastique s'impose

(1) Nous pensons que les graves inconvénients que signale ici l'auteur de cet article, ne sont dus ni à l'ignorance ni à la négligence de nos éducateurs, attendu qu'on ne les consulte jamais lorsqu'il s'agit de la construction d'une école, de la grandeur et de la distribution des salles de classe ou de leur ameublement.

(2) L'enseignement de l'hygiène dans nos écoles fait aujourd'hui partie du *programme officiel*.

d'une façon plus impérieuse. En effet pour que l'esprit produise, il faut que le corps soit solide.

Le travail du cerveau, comme le travail des mains, exige une dépense de forces, il ne faut pas qu'il soit exagéré, qu'il aille jusqu'à la fatigue. Le travail physique est la contre-partie du travail de la pensée. De là l'obligation de cultiver chez l'élève l'appétit de l'exercice physique pour lui apprendre à bien équilibrer le corps et les facultés. D'ailleurs, nous savons qu'il n'y a que ceux qui savent bien équilibrer leurs forces, qui fournissent de longues années. Citons, comme exemple, Gladstone, le grand homme d'Etat de l'Angleterre, qui, après ses travaux intellectuels, abat du bois pour se fatiguer physiquement et maintenir l'équilibre. Aussi Gladstone porte, on ne peut mieux, son grand âge.

La gymnastique convient à l'enfant chétif comme à l'enfant fort et robuste. Par ces exercices physiques, le premier acquiert de la force et de la vigueur, et les deux acquièrent de la souplesse, l'adresse, l'agilité, la hardiesse, avec de la sécurité et de la présence d'esprit dans le danger. De plus, les exercices physiques sont un sédatif puissant sur le système nerveux, si souvent surexcité par le mouvement accéléré du siècle.

Dans les écoles de filles, et spécialement, l'éducation physique doit être inscrite au programme de l'enseignement, afin de préparer la femme au rôle qu'elle est appelée à remplir dans la société.

Enfin, imprégnons-nous bien des lois de l'hygiène privée, elle nous apprend à nous placer dans un milieu où tout se trouve pour fortifier la santé physique, la santé morale.

Que le rôle de l'éducation est admirable quand il est bien compris !

(Extrait du *Journal d'Hygiène populaire*.— Cette excellente revue se publie à Montréal, sous la direction de M. le Dr Desroches.)

UTILITE DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Nous extrayons de l'*Evènement*, 1er d'avril courant, les considérations suivantes sur l'enseignement du dessin. L'auteur établit un parallèle entre le dessin et la calligraphie, et s'efforce de faire voir la part qu'apporte chacune de ces matières dans la formation intellectuelle de l'enfant. Nous ne partageons pas complètement ses idées sur l'importance et la valeur respective de ces deux branches d'instruction ; mais, d'un autre côté, nous avouons que cette étude renferme des principes pédagogiques d'une justesse incontestable, et nos lecteurs, pensons-nous, nous sauront gré de la reproduire en partie dans nos colonnes.

Le dessin est et doit être la base de l'enseignement. Malheureusement, tous les pédagogues ne comprennent pas cette nécessité et, trop souvent, le dessin est négligé pour céder la place à la calligraphie, c'est-à-dire à l'art de bien tracer les lettres composant les mots qui servent à exprimer nos pensées. Mais l'écriture est un art de convention, tandis que l'art du dessin est tout naturel. Le dessin, c'est l'épanouissement de l'esprit ; l'écriture, c'est l'application machinale d'un simple procédé.

Qu'on se reporte un instant par la pensée aux premiers temps de l'histoire du monde, parmi les frères aînés de la civilisation. La première écriture des Egyptiens fut-elle autre chose que du dessin, forme visible de la pensée, traduction matérielle du langage oral ? Le dessin commence alors par une représentation naïve des idées les plus simples et des objets les plus frappants. Le soleil est un point dans un rond ; la lune, un croissant ; l'étoile, un point qui rayonne. Pour exprimer la montagne, l'arbre, le bœuf, le poisson, l'oiseau, le serpent, on dessine sommairement ces objets. Si l'homme vivant est représenté par quelques lignes verticales, semblables à celles que charbonnent les enfants sur les murs, les mêmes lignes, en sens horizontal, représentent l'homme couché, l'homme mort. Chaque signe peignant une chose se rapporte à une articulation de la langue.

Les admirables découvertes de l'égyptologie française ont jeté sur toutes ces questions une lumière éclatante. Les glorieux travaux de Champollion-Figeac nous apprennent que

les vingt-deux signes de l'alphabet phénicien, d'où sont nés tous les alphabets de l'Europe et de la moitié de l'Asie, dérivent, trait par trait, des hiéroglyphes dont les commerçants de Sidon avait conservé le lointain souvenir.

L'humanité, dès son enfance, débute par le dessin. Dans l'antique Egypte, écrire ou dessiner c'est tout un. Quiconque apprend à écrire, apprend par cela même à dessiner, c'est-à-dire à exprimer sa pensée par le moyen le plus rapide et le plus sûr.

Pourquoi ne serait-il pas possible de faire suivre à l'individu enfant, la voie prise par l'humanité naissante ?

Le dessin a pour objet essentiel de donner de la rectitude aux pensées en précisant les images qui les représentent. L'écriture n'est qu'un enseignement préalable, n'exerçant aucune influence intellectuelle, tandis que le dessin exerce par lui-même une influence précieuse sur l'esprit de ceux qui se livrent à son étude. En d'autres termes, l'écriture sert à conserver ou à communiquer les idées, le dessin sert à les produire.

Le dessin doit être le principal, l'écriture l'accessoire. Il doit être la matière élémentaire, la grosse part de l'instruction primaire, parce que de tous les exercices, c'est celui qui a l'influence la plus durable sur l'entendement.

Il ne s'agit pas ici du dessin laborieux, méticuleux, *lêché*, selon l'expression consacrée par un an de nez et un an d'oreilles. Il s'agit du dessin prompt, spontané, vivant. Il ne s'agit pas de dessin ayant en vue la perfection de l'exécution, mais uniquement du dessin considéré comme expression de l'idée.

On ne saurait imaginer aucune opération mentale propre, autant que le dessin, à développer l'intelligence :

10—L'attention est le phénomène mental qui précède la réflexion. Or le dessin oblige l'esprit à être attentif à ce qu'il regarde.

20 L'esprit est plus ou moins profond, suivant que les idées font sur lui une impression plus ou moins profonde. S'il reçoit plus vigoureusement l'empreinte des objets physiques, il se prédispose à recevoir plus librement l'empreinte des idées de toute nature : il s'exerce à la solidité de sa propre réflexion. Or, on ne saurait assurer une impression plus vigoureuse des objets physiques, que par l'opération de les reproduire.

30 Développer l'intelligence, c'est faire avoir des idées nombreuses et exactes. Des idées naissent d'abord par la vue des objets physiques ; plus l'image des choses est dans l'esprit, nette et précise, plus les idées ont

d'exactitude. Or, le dessin oblige à circonscrire nettement les formes et à faire du souvenir l'image de la chose.

40 En résumé, la réflexion, c'est l'analyse et l'observation, c'est-à-dire l'essence même du dessin.

L'expérience confirme ces données de la raison. Que l'on observe le dessinateur le plus médiocre, on constatera chez lui une netteté, une rectitude et même une certaine personnalité d'idées qui sont assurément le caractère de l'intelligence.

Pourquoi ne pas utiliser les aptitudes naturelles du jeune canadien ? Pourquoi ne pas les préparer dès l'enfance aux grandes luttes industrielles de l'avenir ? Cet enfant devient facilement un habile ouvrier, mais, malheureusement, chez lui tout est superficiel ; on a commencé à l'instruire par la fin ; il ne sait rien de ce qu'il devrait connaître.

A quoi bon dessiner, disent même des pédagogues, il ne sait pas lire ! Cette erreur grossière est malheureusement partagée par bon nombre de personne qui, si elles y réfléchissaient bien, comprendraient mieux que l'enfant saura plus vite dessiner une maison que d'en lire le mot et à plus forte raison l'écrire. Le dessin suppléera à la lecture et à l'écriture, et c'est un raisonnement faux que de le juger inutile ou de le faire suivre ce qu'il doit précéder.

A quoi sert de passer sept années à tenter une calligraphie illusoire ! Si, plus tard, on n'écrit pas, ces sept années ne sont-elles pas complètement perdues ? Au contraire, si, pendant sept ans, on a agi sur l'esprit pour l'améliorer comme faculté, le résultat ne sera-t-il pas permanent, alors même que plus tard on ne dessinerait pas ?

S'il fallait nécessairement opter entre l'écriture procédée, et le dessin réalité, devrions-nous hésiter ? Qu'est-ce donc, s'il est vrai que le dessin enseigné au principal ne peut que féliciter l'enseignement accessoire de l'écriture, s'il y a plus de chance de faire savoir l'écriture elle-même par la voie du dessin que par la voie actuelle.

L'homme du peuple sorti de l'école, à rarement l'occasion d'écrire. Sa main calleuse perd, par défaut d'exercice, l'aptitude à tenir la plume et à tracer des traits délicats. Il finit par ne plus écrire jamais. Tout artisan, au contraire a occasion de dessiner dans sa profession ; il en aperçoit l'avantage et y met sa vanité. Si sa profession ne l'y invite pas, il dessine encore par instinct et par plaisir. L'homme adulte, comme l'enfant, dès qu'un instrument lui tombe dans la main,

le dessine d'un charbon, du doigt, d'un bâton sur le sol ; il dessine même dans son imagination et dans sa mémoire, S'il entend un récit descriptif, s'il fait une lecture dramatique, il bâtit dans son esprit les scènes de ce récit ou de cette lecture et dessine ainsi pour ses yeux seuls les lieux et les objets qui ont momentanément appelé son attention. Toute la partie de son cerveau logeant les conceptions et les souvenirs d'objets matériels se livre à un perpétuel travail de dessin. Son aptitude se conserve ainsi par la tête et par la main, le jeu des doigts reste familier, et le cerveau tout entier profite d'un travail mental plus parfait.

Le dessin est donc l'exercice le plus fructueux au point de vue du développement de l'individu. Il est aussi le plus fructueux au point de vue général des professions et du développement industriel.

Quand la notion générale du dessin augmente, l'industrie se perfectionne en raison de l'aptitude du producteur et des exigences du consommateur.

Le dessin développe le goût, cette faculté puissante de l'âme qui nous fait discerner et aimer ce qui est beau, et qui a une relation étroite avec la vérité elle-même, laquelle n'est autre chose que l'amour du beau moral,

Le dessin féconde l'imagination, embellit et multiplie les formes et conduit ainsi à l'application universelle de l'art à l'industrie.

LA SOIE.

Il se trouve, dans l'ordre des *lépidoptères*, un insecte remarquable, que Linné a appelé *Bombyx du mûrier*. Cet insecte, selon toute probabilité, est originaire du vaste empire chinois.

Il est assez curieux de savoir comment le *ver à soie* fut importé en Europe. Tout d'abord, disons que, sous peine de mort, l'empereur de Chine avait interdit l'exportation de ses œufs, parce qu'à ce moment la fabrication de la soie était la plus grande industrie de la Chine, industrie dont elle retirait des bénéfices énormes. Malgré cette défense, l'exportation eut lieu. Deux moines de l'ordre de Saint-Basile, institué en 357, s'avancèrent en Asie, pour y propager la foi. En même temps, ils furent mis au courant de toutes les opérations qu'exigeait la soie pour

devenir un tissu propre à être livré au commerce. Ils ne voyaient pas sans envie la richesse qu'apportait l'éducation du ver à soie aux habitants de cette contrée ; aussi furent-ils tout disposés à emporter au moins les œufs de ce petit animal. Ils parvinrent à en prendre et les déposèrent soigneusement dans le bout d'une canne creuse. Il arrivèrent heureusement à Constantinople où ils en firent cadeau à l'empereur. Ces œufs furent placés sur du fumier et la chaleur du soleil ne tarda pas à les faire éclore. C'est ainsi que le ver à soie fut introduit en Europe.

Une fois à Constantinople, il se multiplia rapidement et son éducation prit une extension considérable. La France s'en occupa, et encore de nos jours, il y est le sujet d'une industrie active.

Le ver à soie comme son nom le dit, nous donne un tissu précieux appelé "la soie" que nous rencontrons aussi dans le commerce sous les noms de *satin*, *velours*, *peluche* et *taffetas*. Ce petit animal passe par différentes phases qu'il est assez important de connaître. Le vert sort de l'œuf sous la forme de *chenille* qui subit ce qu'on appelle des *mues* ; ces mues, au nombre de quatre, ne sont autre chose que des transformations, des modifications de la peau : après chacune d'elles, surtout après la quatrième, l'insecte mange avec une voracité incroyable les feuilles du mûrier dont il se nourrit exclusivement. Arrivé à la dernière mue, il cesse de manger ; il commence par expulser de son corps toutes les matières inutiles et cherche une place convenable pour la construction du *cocon* dans lequel il s'enveloppera. L'insecte fabrique ce dernier au moyen de deux fils qu'il fait sortir de sa bouche. En agitant vivement la tête, il les enroule autour de son corps dans tous les sens, et forme bientôt une petite boule de forme ovale. A l'intérieur de ce cocon il subit une nouvelle métamorphose qui est celle de *nymphé* ou de *chrysalide*. Après un certain temps, il sort du cocon sous forme de *papillon*. Il produit de nouveaux œufs ou graines qui sont conservés pour l'année suivante.

Mais, en sortant du cocon, il brise celui-ci et gâte la *bourre de soie* ; celui-ci

ne peut donc pas être employée. Pour conserver les fils intacts on ne laisse devenir papillon qu'un petit nombre de chrysalides ; tous les autres cocons sont introduits dans une étuve chauffée à la vapeur qui les fait périr par asphyxie.

Pour la fabrication de la soie, on prend une poignée de cocons que l'on jette dans l'eau bouillante et l'on opère le *battage* au moyen de deux balais. On recherche les bouts de ces cocons que l'on réunit et qui, en se déroulant, donnent lieu à un fil de soie; cette opération s'appelle la *croisure*. Dans une autre, que l'on appelle le *débavage*, les fils donnent un produit de qualité moindre, espèce de rebut que l'on appelle la *strasse*.

Dans le midi de la France et de l'Europe, l'éducation du ver à soie est une immense source de richesses. On élève ces petits animaux dans des établissements nommés *magnaneries* parce que dans ce pays, le ver à soie prend le nom de *magnan* ; l'intérieur de ces bâtiments doit avoir un certain degré de chaleur qui varie généralement de 20 à 25°.

Lyon est la ville française la plus renommée pour ses soieries. Si cette industrie est établie aujourd'hui dans de bonnes conditions, c'est grâce à l'invention du métier connu sous le nom de *métier à la Jacquart*.

Jacquart naquit à Lyon en 1752. D'une origine pauvre, il se livra au commencement de sa vie, à la fabrication des chapeaux de paille. Le *parlement anglais* proposait une somme énorme à celui qui inventerait un appareil pour fabriquer la dentelle. *Jacquart* y employa tous ses instants de loisir ; ses efforts furent couronnés de succès. Il fit connaître son invention à *Napoléon* ; le métier fut adopté et employé à la fabrication de la soie. La France vota une pension à ce grand homme et bientôt on vit le métier à la *Jacquart* se propager dans toute l'Europe, s'introduire en Chine et passer l'Atlantique.

DE . . . SC . . .

LES PLAQUES COMMEMORATIVES

La Vieille Eglise de Notre-Dame des Victoires.

Souvenirs historiques.

La Société Numismatique et des Antiquaires, dit le *Monde* du 29 mars dernier, continue sa louable mission de rappeler par des plaques en marbre blanc, les souvenirs historiques du vieux Montréal.

C'est ainsi que ce matin les ouvriers ont fixé sous nos yeux, aux murs grisâtres de l'édifice affecté aux engins à vapeur du MONDE, une inscription conçue en ces termes :

N.-D DE VICTOIRE.

Bâtie en mémoire de la Destruction de la Flotte de Sir *Hoverner Walker*

RUE L'ILE AU ŒUS

22 Août 1711.

Ste. N. et A.

Comme on le voit par cette plaque, notre maison aux engins fut jadis livrée au culte divin et érigée en l'honneur de la mère de Dieu par des cœurs reconnaissants de la protection accordée aux pays.

Cette plaque rappelle en même temps une des époques où la dernière heure du Canada semblait arrivée.

Bolingbroke, le fameux ministre de la reine Anne d'Angleterre, avait dit à sa souveraine : " Cette conquête j'en fais mon œuvre et le dernier des Français sera chassé de l'Amérique."

L'Angleterre, comptant en finir avec le Canada-Français, fit de gigantesques préparatifs pour arriver à son but, La flotte des Anglais se composait de quinze navires de guerre et de quarante transports. La reine Anne, irritée des frais considérables de l'expédition, en fit une semonce à lord *Bolingbroke*.

Nous empruntons à l'*Histoire du Canada*, de *Beaudoncourt*, les détails suivants de cette double invasion du pays :

La flotte arrivée d'Angleterre dans les premiers jours de juillet 1711, repartait le 30 du même mois, de Boston pour l'embouchure du *St-Laurent*. Elle était commandé par l'amiral *Walker*, et les 6,500 hommes de débarquement étaient sous les ordres du général *Hill*.

Nicholson, à la tête de 4,000 soldats et de 600 Iroquois, devait s'avancer jusqu'au lac George et se tenir prêt à fonder sur Montréal.

Les forces anglaises étaient tellement supérieures qu'elles égalaient presque le nombre des Européens fixés au Canada.

Les Anglais avaient tant de confiance dans leurs forces, qu'ils ne croyaient pas que Québec pût songer à se défendre ; ils arrivaient avec une organisation arrêtée, une administration toute prête, et Bolingbroke écrivait au même instant : " Nous pouvons compter enfin que cette fois nous allons devenir maître de l'Amérique du Nord. "

L'amiral était tellement confiant qu'il renvoyait en Angleterre ses deux plus gros vaisseaux, et ne songaient qu'à prendre de bons quartiers d'hiver.

Les habitants de Québec se préparaient à recevoir bravement les assaillants. Les fortifications étaient réparées ; Beauport avait reçu garnison ; les braves Abénaquis étaient venus pour s'enfermer dans la ville ; des prières publiques, suivies par les soldats et par le peuple, s'élevaient dans toutes les églises et chapelles des communautés, appelaient les bénédictions du ciel sur la patrie menacée, les femmes elles mêmes se tenaient prêtes à concourir à la défense commune, et chacun attendait avec impatience l'arrivée des Anglais.

La Providence résolut le problème d'une manière inattendue et vraiment extraordinaire.

Bien que les Anglais eussent employé divers moyens pour reconnaître le cours du Saint-Laurent, leurs prévisions furent déjouées et leur connaissances rendues inutiles par une brume épaisse qui couvrit le fleuve. N'ayant plus la vue des terres, on ne reconnaissait ni les fonds ni les rochers. Un pilote français prisonnier des Anglais ; conseilla à l'amiral de louvoyer au large. Cette manœuvre semblant propre à retarder la marche de la flotte, inspira des soupçons contre lui.

Après avoir consulté les pilotes anglais, l'amiral fit le signal de se porter au sud. Il se flattait que dans cette position les vaisseaux ne dériveraient pas au nord et que le courant les tiendrait au milieu du

fleuve. Le contraire arriva, et au moment où il allait se mettre au lit, son capitaine de papillon l'avertit que la terre était en vue.

Sans se déranger, l'amiral lui ordonna de gouverner au nord. " Nous sommes tous certainement perdus, s'écrie un officier ; amiral, venez je vois des brisants tout autour de nous, "

" Mettant ma robe de chambre et mes pantoufles, écrit Walker, je montai sur le pont et reconnus la vérité de son dire. "

L'amiral soutenait encore qu'il ne voyait pas de terre, quand la lune perçant la brume, la lui montra tout près.

On eut grand-peine à reprendre le large et à sauver les navires de guerre ; mais huit transports furent brisés contre l'île aux Œufs (Sept îles), et plus de neuf cents hommes furent noyés pendant cette nuit ; on ne s'en aperçut que le matin. Le tonnerre était tombé sur un autre navire et l'avait fait sauter, et dans cette nuit néfaste du deux au trois septembre, trois mille naufragés grelottaient sur les bords du Saint-Laurent, heureux d'avoir pu se sauver à la nage.

On trouva parmi les naufragés des femmes et des enfants qui venaient pour habiter la colonie, dont on avait déjà distribué les terres, et des ballots de proclamations invitant les Canadiens à reconnaître l'autorité de la gracieuse reine Anne.

La flotte désemparée par cette furieuse tempête, n'essaya pas d'aller plus loin. Un conseil de guerre déclara à l'unanimité qu'il fallait retourner à Boston.

Ce que l'on admire le plus, après la maladresse de l'amiral Walker, dans cette lamentable retraite, c'est la philosophie avec laquelle il envisage la catastrophe et la douce résignation qui le fait se consoler :

" Si nous étions arrivés sains et saufs à Québec nous risquions d'y laisser dix ou douze mill hommes victimes de la faim ou du froid. Par la perte de quelques-uns, la Providence a sauvé le reste. " Et il s'attendait à des honneurs pour cette heureuse retraite, qu'il estimait, dit Bancroft, aussi glorieuse qu'une victoire.

Nicholson, avec ses émigrés allemands et ses Iroquois, sut la nouvelle de ce désastre avant qu'elle fût parvenue à Québec. Il se garda bien d'avancer, mais à la grande surprise des Français, qui ne comprenaient rien à ses mouvements, il brûla ses forts et se retira avec toutes ses troupes, en sorte que le Canada se trouva délivré tout à la fois par terre et par mer.

Le manque de provisions de bouche ne permit même pas aux Anglais d'attaquer Plaisance et de déloger les Français de Terre-neuve.

Walker, laissant les Américains retourner à Boston, fila droit sur l'Angleterre.

Arrivé en rade de Spithead, son navire amiral prit feu, et comme il était chargé de poudre que l'on n'eut pas le temps de noyer, il termina par un gigantesque feu d'artifice cette lamentable expédition. Quatre cents hommes sautèrent avec lui.

Les Canadiens, délivrés de leurs ennemis, adressèrent des remerciements enthousiastes au Dieu qui avait sauvé leur province, et élevèrent, comme inonument de reconnaissance, la façade de l'église qui s'appelle encore aujourd'hui dans la ville basse Notre-Dame des Victoires.

Voilà pour Québec.

Quand on apprit à Montréal que l'Anglais avait résolu la perte de la colonie, on eut un moment d'épouvante. Ville-Marie n'était protégée que par une palissade en pieux et incapable de résister à l'artillerie ennemie. Les prêtres de St-Sulpice se mirent à prêcher la pénitence, on fit des processions d'expiations, la corde au cou, les femmes s'obligèrent à ne pas porter de rubans et de dentelles pendant un an, en un mot, les moyens humains manquait, on eut recouts au ciel.

“ Enfin dit la *Vie de la Sœur Bourgeoys*, les externes de la Congrégation firent vœu de bâtir une chapelle sous le vocable de *N. D. de la Victoire*, si l'on était préservé du malheur qu'on avait tant sujet d'appréhender et qui semblait être inévitable.”

Le Baron de Longueuil, dans cette extrémité rassembla une poignée de braves et alla se poster à Chambly pour tenter

de repousser l'ennemi ou du moins retarder sa marche.

Il y avait alors à la Congrégation cette sainte recluse, Mlle Leber, que l'on a surnommée la *Macchabée de Montréal*. M. de Longueuil ayant fait faire un drapeau à l'effigie de la Vierge, demanda à la solitaire de composer une prière qui serait inscrite autour de son étendard.

Voici ce qu'elle écrivit :

Nos ennemis mettent leur confiance dans leurs armes ; mais nous mettons la nôtre dans le nom de lu Reine des Anges, que nous invoquons.

M. de Longueuil alla donc à Chambly, précédé de cette bannière que le supérieur de St-Sulpice avait béni devant toute la population de Montréal rassemblée. On a vu plus haut comment le Canada-Français fut récompensé de sa confiance.

Restait aux Montréalais d'accomplir leur vœu.

Les Sœurs de la Congrégation donnèrent un terrain proche de leur église et la première pierre en fut posée en 1718.

Une fois la chapelle construite, les filles de la Congrégation externe y tinrent leurs réunions.

Il est regrettable que ce monument ait été abandonné et soit tombé dans l'état où il est aujourd'hui. On aurait dû le laisser à l'usage que lui donna en ces jours mémorables, la piété reconnaissante des colons montréalais.

* * *

La première école à Montréal. — En même temps que l'on posait la plaque commémorative dont nous parlons plus haut, on installait sur la rue Notre-Dame et Saint-Sulpice, un autre marbre qui rappellera la première école ouverte en cette ville. La date donnée est 1683. Cette école fut fondée par M. de la Prairie.

TABLE DES MATIÈRES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :

A nos abonnés..... 1
 Avis..... 57
 Circulaire du surintendant : *Fête des arbres*..... 311
 Nominations diverses, érection de municipalités scolaires, etc..... 1, 29, 57, 85, 113, 141, 171, 197, 225, 255, 281, 309

BIBLIOGRAPHIE :

Précèptes de l'Hygiène scolaire, par le Dr. Desroches..... 84
Leçons de choses, par A. Barrot..... 84
Règlements du Conseil d'Hygiène de la prov. de Québec, etc..... 140
Notions élémentaires d'arithmétique, P. Porchon..... 167
Cours élémentaire de zoologie, É. Belzung..... 167
Méthode pratique de langue allemande, A. Lévy..... 167
Journal de la première enfance..... 168
L'Éducation chrétienne..... 168, 223,
The Tri-State School News..... 223
Notions de géographie générale, etc., par Bougier..... 193
Le Nécessaire du chrétien, par P. Marie-Robert..... 193
El Instructor Venezolano..... 193
Le Drapeau national..... 193
Cornelius Nepos, par le P. Bauwens..... 224
La Gazette des Campagnes..... 252
L'Étudiant..... 252
Vocabulaire des homonymes français et Vocabulary of English Homonyms, par Chs. Baillarge..... 280
Outlines of Canadian History, by a Catholic Teacher..... 308
Catholic School History of England, by a Catholic Teacher..... 308

BUREAU DES EXAMINATEURS CATH. DE MONTREAL :

Séance du 14 juillet 1891..... 61
 Séance du 10 novembre 1891..... 170
 Séance du 8 mars 1892..... 283

COMITE CATH. DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Session du 13 mai 1891..... 4
 Séance du 21 septembre 1891..... 115

CONFERENCES D'INSTITUTEURS :

A l'École Normale Laval..... 35 255
 A l'École Normale Jacques-Cartier..... 38 295
 A Gloucester (Nouveau-Brunswick)..... 149

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE :

Phrases détachées... 18, 43, 73, 93, 126, 152, 183, 211, 241, 266, 300, 317
 Le droit..... 18
 Le blasphème est le langage de l'enfer... 73
 Les comètes..... 93
 Le prix du temps..... 126
 Raphaël mourant..... 153

La classe en voyage..... 185
 Perfection des œuvres de Dieu..... 185
 Dévouement des missionnaires..... 213
 Le pinson..... 242
 Sage ordonnance du globe terrestre..... 243
 La tempérance et le travail..... 269
 Fécondité de la nature..... 269
 Respectons la vieillesse..... 301
 Où est le séjour du bonheur..... 301
 L'obéissance est une loi sociale..... 302
 De la louange..... 318
 La patience..... 318

DIFFICULTES ORTHOGRAPHIQUES..... 154

DIPLOMES OCTROYES :

Par l'École Normale Jacques-Cartier... 58
 Par le Bureau des Examineurs cath. de Montréal..... 61, 170, 284

DISTRIBUTION DE PRIX :

A l'École Modèle J.-C..... 32
 A l'École Normale J.-C..... 59
 A l'Académie Commerciale cath. de Montréal..... 87

ENSEIGNEMENT SPECIAL ET PRIVE (Programme)..... 31

ERRATA ET OMISSIONS... 57, 73, 74, 154, 155, 211, 214

EXAMEN DES CANDIDATS A L'ÉTUDE DU DROIT :

Séance de juillet 1891..... 119
 Séance de janvier 1892..... 226

EXAMENS DES CANDIDATS A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE :

Séance du 8 mai 1891..... 7
 Séance du 24 septembre 1891..... 143

EXERCICES DE CACUL. 20, 45, 74, 95, 128, 155, 187, 214, 244, 270, 303, 320

HYGIÈNE :

Des boissons aqueuses..... 23
 Des vêtements..... 217
 L'écriture droite..... 261
 Les bains..... 274
 L'air pur dans l'école.—Les exercices physiques..... 328

LECTURE POUR TOUS :

Les lectures utiles..... 81
 La langue française..... 83
 Circulaire au clergé..... 108
 Puissance du Canada, statistiques diverses..... 108
 Maximes de la sagesse..... 166
 La réflexion..... 190
 Éducation des enfants..... 191
 Les écoles séparées..... 192
 Les vieux meubles..... 218
 L'aideur n'est pas vice..... 219
 Le crédit et ses conséquences..... 222
 Le français à la Louisiane..... 249
 De la puissance des livres..... 249
 La fabrication du verre..... 274
 La femme chrétienne..... 276

Sur le charme de la retraite.....	276
Le malheur est l'école de la vertu....	277
Le secret de s'instruire.....	277
Le monument de Maisonneuve.....	277
Ce que contient une goutte d'eau....	305
Les jeunes gens, en sortant du collège, croient tout savoir.....	306
Utilité de l'enseignement du dessin..	329
La soie.....	331
Les plaques commémoratives.....	332

NÉCROLOGIE, M. A. de Bonpart.....	253
-----------------------------------	-----

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :

Nécessité et moyens de connaître les enfants.....	13, 41
Composition et style...14, 70, 208, 238, 262	
Leçons par intuition.— <i>La racine</i> ...15, 71	
Application des principes en arith- métique.....	16
Pensées sur l'Éducation et l'Instruc- tion.....	70, 122, 149
Moyens de développer le jugement à l'école primaire.....	90
Lecture expressive.....	123
Leçon par intuition.— <i>Le chien</i>	151
Quels avantages le maître peut-il reti- rer de la préparation sérieuse de sa classe?.....	180
Le musée scolaire.....	182
De la clarté dans l'enseignement....	198
La classe enfantine.....	199
De l'usage des devoirs tout faits dans la préparation des leçons.....	202
Devoirs des camarades entre eux....	205
De l'ordre en classe.....	230
L'enseignement de l'orthographe....	233
Devoirs envers les serveurs.....	236
Leçon par intuition.— <i>Notions sur l'œil</i>	239
Des réprimandes.....	258
L'influence bienfaisante de la gym- nastique sur l'éducation.....	259
De l'aide qu'apporte la géographie à l'étude de l'histoire.....	260
Leçon par intuition.— <i>La boussole</i>	262
Lecture expliquée.....	264
Le bon sens, règle unique de l'éduca- tion.....	297
De la grâce dans les manières.....	298
De l'emploi de la crainte.....	312
Les lectures utiles.....	313
Leçon par intuition.— <i>La violette</i>	316

PENSÉES DIVERSES.....	27, 139, 166
-----------------------	--------------

PHILOGOLOGIE :

<i>Cape</i>	24
Réforme de l'orthographe.....	24
<i>Humeur</i> , signification propre et figu- rée.....	217
<i>Fiasco</i> , signification et origine.....	248
<i>Salmigondis</i> , signification et origine..	275
Est-il indifférent de dire <i>bosseler une cafetière</i> ou <i>bosser une cafetière</i> ?...	306
Origine de l'expression <i>faire la barbe à quelqu'un</i>	327

PHRASES A CORRIGER...95, 127, 154, 186, 213, 243, 260, 302, 319	
--	--

PHYSIQUE :

Concordance des thermomètres.....	216
Pompe aspirante — Longueur maxi- mum du tuyau d'aspiration.....	248
Aréomètres usuels à poids constant..	273

POESIES :

Mai.....	17
Les nids.....	17
A la Vierge mère.....	22
L'esprit et la bonté.....	28
Le jeune rat.....	42
Le jeune enfant et son père.....	42
L'innocence.....	72
Épître à ma fille sur l'emploi du temps.....	72
Pensée du soir.....	92
Les quatre parties du jour.....	93
A une violette.....	140
Réflexion d'un poète.....	140
Les deux souvenirs de la vie.....	150
Hymne au Seigneur.....	150
Emmanuel.....	211
Le dernier jour de l'année.....	211
Neige.....	240
La bonne année.....	240
Vœux d'un enfant pour le premier jour de l'an.....	241
L'éternel voyageur.....	266
A des enfants.....	267
Le vent et la rose.....	299
La douleur et l'ennui.....	299
Aux enfants riches.....	299

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL :

Séance du 29 avril 1891.....	3
Séance du 23 janvier 1892.....	229

TRIBUNES LIBRE :

Solution de problèmes.....	21, 96, 247
Jacques Cartier : <i>Questions de calen- drier</i>	46, 75, 98, 129, 158
A propos de multiplication.....	75
L'honorable M. Ouimet au Plateau..	157
Problèmes à résoudre.....	189
De la manière d'enseigner afin de ren- dre nos leçons profitables à nos élèves.	322

VARIÉTÉS.....	25, 138, 165, 194, 220, 251, 278, 307
---------------	---------------------------------------

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale. **six francs cinquante centimes.**

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar.**

Chaque numéro se vend séparément **10 cents.**

DESAULNIERS & LEBLANC, ÉDITEURS.

22, rue St-Gabriel, Montréal.